VOLUME XX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 26 OCTOBRE 1932 NUMERO 22

A... ...ance à ...

...NTS:

Canada - - - - - $2.00
Etats-Unis - - - - - $2.50
Europe - - - - - $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Parlement Fédéral

ON DISCUTE SUR LES ACCORDS

M. Mackenzie King désapprouve les ententes adoptées et voudrait que le peuple fût consulté — M. Maurice Dupré cause une sensation en parlant d'élections possibles

Ottawa. — La guerre vient de se déclarer au parlement entre les libéraux et le gouvernement sur la question des accords de la Conférence impériale. Le chef de l'Opposition, M. Mackenzie King, a signifié son désaveu des ententes adoptées par les représentants des pays britanniques, et il a même mis le ministère en demeurer de s'assurer des sentiments du peuple canadien avant de lui imposer ces mesures coercitives et dangereuses pour notre avenir.

Si les libéraux reprennent le pouvoir, ce dont M. Mackenzie King ne doute pas, leur première préoccupation sera d'augmenter encore, "de 50 pour cent, le tarif de 1930", ce que nous appelons notre préférence britannique et qui se trouve être en réalité notre préférence douanière à l'endroit de la Grande-Bretagne. M. Mackenzie King ne veut pas de marchandage. Il se sent généreux. Le Canada doit donner, donner sans recevoir ou plutôt sans rien exiger en retour de ce qu'il donne. Ce qu'il donne, semble penser M. Mackenzie King, lui reviendra par surcroit.

Le chef libéral, en un discours de près de quatre heures, a fait de multiples reproches au chef conservateur de notre actuel gouvernement. Il lui a surtout reproché de vouloir imposer sa doctrine du protectionnisme d'abord à la Grande Bretagne et ensuite au parti libéral canadien.

Dans le cas de la Grande-Bretagne, M. Mackenzie King n'est pas loin de penser que c'est déjà fait, puisque les accords de la conférence impériale d'Ottawa ont été signés et que les derniers détails ont été arrêtés. Même de ce côté-là, il reste toutefois un danger, que M. Mackenzie King n'a pu s'empêcher de signaler, celui d'une crise ministérielle à Londres encore plus grave que celle qui s'est produite récemment. En ce qui nous concerne, M. Bennett, après avoir imposé ses principes protectionnistes à la Grande-Bretagne, n'aurait-il pas l'intention de les imposer à tout le parlement canadien, y compris l'opposition libérale? M. Mackenzie King l'a prévenu que l'opposition libérale ne s'en laissera pas imposer de cette façon. Les libéraux, en matière tarifaire, ne reconnaissent qu'une doctrine, celle du libre-échange. S'il leur est arrivé parfois d'avoir recours à une hausse de tarif, c'est simplement comme moyen de procurer des revenus au trésor. Le tarif, en tant qu'instrument protectionniste, ne leur dit rien qui vaille. Ils opposeront donc à la mesure de ratification de M. Bennett, si les règlements le permettent, un amendement dont M. Mackenzie King a donné lecture, en terminant son discours, mais sans le proposer.

M. Heaps

Si j'ai bien compris les paroles du chef de l'opposition, dit M. Heaps, député travailliste de Winnipeg, dès que les libéraux auront la chance de reprendre le pouvoir ils s'empresseront de faire abroger les accords conclus à la conférence impériale. Il semble bien effet que c'est l'interprétation qu'il faut donner aux paroles du chef libéral. On dirait vraiment que l'argument du lien britannique, de la loyauté impériale doivent maintenant rester au plus offrant, au plus haut enchérisseur.

M. Heaps considère que les accords de la dernière conférence impériale ne dureront pas parce qu'ils s'inspirent de l'esprit partisan. Déjà une scission s'est produite à leur sujet dans le gouvernement national de Grande-Bretagne. Des ministres du cabinet MacDonald ont démissionné. L'attitude que vient de prendre M. Mackenzie King indique d'une façon bien claire qu'il n'y aura qu'un seul des partis politiques du Canada qui approuvera les accords conclus. D'ailleurs notre premier ministre lui-même a eu le soin de faire remarquer que ces accords sont en conformité avec les principes fiscaux du parti conservateur.

Quand il s'agit d'affaires aussi importantes, tous les partis représentés à la Chambre devraient avoir leur mot à dire. De cette façon les accords conclus pourraient être considérés comme représentant l'opinion de tout le pays.

M. Stevens affirme qu'il est faux que par les accords d'Ottawa les pays de l'Empire se soient fermé les autres marchés du monde. Pour sa part le Canada n'a jamais renoncé à sa part du commerce mondial et cette part, il l'obtiendra.

M. Lapointe

L'hon. Ernest Lapointe a accepté le défi lancé par le ministre du commerce, et a déclaré catégoriquement qu'il est opposé au traité actuellement devant la Chambre des communes. Ce n'est pas un acte antipatriotique d'attaquer la position prise par le gouvernement sur une question politique, dit-il. Tout le programme du parti conservateur conduit à un désastre, dans l'opinion de l'ancien ministre de la justice.

L'hon. James Malcolm croit que la partie tarifaire des accords porte l'empreinte d'experts de l'Association des manufacturiers canadiens.

L'hon. Dr Manion a défendu le travail du gouvernement à la conférence impériale.

M. Bourassa

M. Henri Bourassa dit que le discours du chef de l'opposition met le parti libéral dans l'impossibilité d'appuyer le traité. Il aurait été peut-être plus prudent, de la part de M. King, de ne pas parler des principes du parti libéral, pour en arriver à sa conclusion, alors qu'il était protectionniste au pouvoir.

Quant au marchandage avec le Royaume-Uni, il est enfantin, pour qui que ce soit, de dire qu'il ne doit pas y avoir de "bargaining" entre le Canada et la Grande-Bretagne. M. Bourassa ne blâme pas le premier ministre pour avoir brusqué les délégués du Royaume-Uni.

M. Bourassa est opposé à la politique libérale et à la politique conservatrice. Il aime l'Angleterre libre et autonome, mais non l'Angleterre dirigée par des tories, des jingoes et des impérialistes cherchant à dominer le monde.

Des élections!...

Les discours les meilleurs ne sont pas toujours les plus longs. M. Maurice Dupré, solliciteur général, l'a démontré. Une seule phrase qu'il a prononcée, à la fin d'un discours qui a duré cinq minutes à peine, a causé plus de sensation que tous les autres discours de l'après-midi et que celui de trois heures et demie de M. Mackenzie King l'autre jour.

Il a dit: "Nous sommes prêts à aller devant le peuple et le peuple décidera qui a tort et qui a raison." Le gouvernement, par une voix autorisée, pouvait-il annoncer plus nettement son intention de tenir des élections à brève échéance?

Pas d'élections!...

M. Maurice Dupré n'avait évidemment pas été autorisé par M. Bennett à annoncer des élections générales à brève échéance. Il a dû revenir le lendemain sur sa déclaration de la veille.

"Je tiens à rassurer les gens de l'opposition, a-t-il dit, nous n'aurons pas d'élection avant deux ou trois ans. Je comprends que ce que j'ai dit, hier soir, les ait affolés, car ils ne sont pas prêts à subir de nouvelles élections. Ils ne sont pas prêts et il n'y a pas de "Beauharnois" en perspective."

Une faillite complète

M. J.-S. Woodsworth, député travailliste de Winnipeg, chef du nouveau parti des "Co-Ops", estime que la conférence de M. Bennett a été une faillite complète. Les accords ont tous été conclus dans le sens de la protection tarifaire et tous les économistes sérieux reconnaissent aujourd'hui que le protectionnisme est la cause principale de la crise dont le monde souffre.

Les accords conclus, dit M. Woodsworth, ne sont avantageux ni pour la Grande-Bretagne, ni pour le Canada.

La conférence impériale a été comme une réunion de chambre de commerce pour gros financiers. Il n'y avait pas de représentants de la classe ouvrière, de la classe agricole, de la classe des consommateurs en général. Les accords de la conférence sont des accords de grands financiers, de grands industriels, de grands hommes d'affaires. En d'autres termes ce sont des intérêts particuliers qui ont exploité le sentiment national et le sentiment impérial.

AU PENITENCIER DE PORTSMOUTH

Une partie des détenus se sont révoltés — Récit officiel de l'émeute d'après le général Ormond

Ottawa. — Le ministre de la justice, M. Hugh Guthrie, a annoncé samedi que les 906 bagnards de Portsmouth étaient tous rentrés dans des cellules, au pénitencier même, à la prison en construction destinée aux femmes et dans un asile.

Kingston. — Le général D.-M. Ormond, qui a commandé une brigade canadienne au cours de la guerre 1914-1918, et qui, depuis deux mois, est surintendant des pénitenciers du Canada, a fait visiter le bagne de Portsmouth à neuf journalistes. Il leur a lu un communiqué d'après lequel moins de la moitié des détenus ont participé à la révolte de ces jours derniers; trois des bagnards ont été légèrement blessés, et les dégâts causés par les révoltés ne dépassent pas $7,000; il est faux que 40 geôliers aient été prisonniers des révoltés.

D'après ce résumé, les troubles, commencés à 3 h. de l'après-midi le 17 octobre, avaient été réprimés par le personnel et par les soldats des forces permanentes et de la milice à 7 h. 30 du soir. Il y eut deux hommes légèrement blessés. Les dommages furent évalués à $700.

Après le lunch, le 20 octobre, jeudi, les détenus des pavillons des cellules se mirent à briser les meubles. Les prisonniers des corridors-dortoirs au rez-de-chaussée de ces pavillons se mirent à tirer des barres fermant les portes des cellules et à mettre des prisonniers qui y étaient enfermés en liberté dans les pavillons.

Quarante gardes se trouvaient alors dans le dôme des pavillons des cellules, en dehors des corridors, ayant le contrôle des barres fermant ces cellules, mais il devenait évident que les prisonniers pouvaient prendre la maitrise, et les soldats furent appelés.

A leur arrivée, 18 minutes plus tard, tout danger disparut de voir cette maitrise passer aux mains des bagnards.

LA LOCOMOTION LA PLUS SURE

Les statistiques démontrent que les chemins de fer canadiens sont d'une sécurité remarquable

Les voyages par chemin de fer continuent d'être la méthode la plus sûre de se rendre d'un point à un autre au Canada. Ce fait est appuyé par les statistiques compilées par les diverses autorités en transport.

Les chemins de fer canadiens, qui ont transporté l'an dernier près de trois fois autant de monde qu'il s'en trouve dans tout le Dominion, ont établi en même temps un record de sécurité remarquable. Sur les 26,-550,556 personnes transportées par les chemins de fer canadiens, seulement trois furent tuées. Ce résultat est attribué surtout au matériel employé et à la vigilance des employés de chemins de fer canadiens.

D'après les statistiques du Canadien National les chances sont 8,850,-135 contre une de n'être pas tué alors qu'on voyage dans un train canadien, et 71,953 contre une de n'être pas blessé. L'on compare à ces chiffres les 1,369 accidents d'automobile mortels et les 25,190 accidents d'automobiles au Canada en 1931.

Le petit nombre d'accidents sur le réseau canadien n'est pas un effet du hasard, mais le résultat de la campagne intense et systématique entreprise par les associations de sécurité des chemins de fer et la volonté des hauts fonctionnaires de protéger la vie des voyageurs dans les trains, ainsi que celle des employés au service des chemins de fer.

Le sacre de Mgr Flynn à Notre-Dame de Paris

Paris. — M. l'abbé Patrice Flynn, le curé franco-irlandais de la célèbre église de la Madeleine, une figure bien connue des Canadiens qui sont allés à Paris, a reçu la consécration épiscopale dans l'église Notre-Dame. M. l'abbé Flynn était l'évêque-élu du diocèse de Nevers.

Nouvelles Brèves

EDMONTON. — W.-R. Howson, député d'Edmonton, a été élu chef des libéraux de l'Alberta. Il succède à J.-W. McDonald, de McLeod, qui, choisi il y a deux ans, n'a pu obtenir un siège à la législature.

MONTREAL. — Joseph Ménard, propriétaire des hebdomadaires le "Miroir", le "Goglu" et le "Chameau", trouvé coupable de libelle par un jury de la cour du Banc du Roi, a été condamné à quinze jours de prison.

ALBANY, N.-Y. — M. R.-B. Bennett, premier ministre du Canada, et M. Paul Claudel, ambassadeur de France à Washington, ont reçu le titre de docteur en droit honoraire, de l'Université de l'Etat de New-York.

MEXICO. — Des dépêches reçues de Guadalajara annoncent que dix prêtres sont détenus par les autorités dans l'Etat de Jalisco, par suite de la découverte de ce que l'on prétend être un complot pour une rebellion.

GUADALAJARA, Mexico. — L'Assemblée législative du Jalisco a adopté une loi pour limiter à un par 50,000 de population le nombre des prêtres autorisés à exercer le ministère dans cet Etat.

PARIS. — Les journaux français disent que le premier ministre Herriot a l'intention de s'acquitter promptement du paiement de décembre sur la "dette commerciale" de $400,000,000 que la France doit aux Etats-Unis.

CITE VATICANE. — Le Souverain Pontife a béni 250 vieillards pauvres venus en pèlerinage à Rome avec un groupe de Petites Soeurs des Pauvres.

PARIS. — Le marquis Boni de Castellane, connu sous le nom de roi des boulevardiers, est décédé jeudi à la suite d'une attaque de paralysie.

LONDRES. — La marquise de Lansdowne, épouse d'un ancien gouverneur général du Canada, est décédée. Lord Lansdowne fut gouverneur de 1883 à 1888.

PARIS. — L'ambassadeur allemand en France, Leopold Von Hoesch, qui vient d'être transféré à Londres, a décoré le président Herriot d'une médaille frappée à l'occasion du centenaire de Goethe.

CITE VATICANE. — S. E. Mgr McGuigan, archevêque de Régina, a été reçu en audience par S. S. le Pape Pie XI. C'est la seconde audience accordée à Mgr McGuigan depuis son arrivée à Rome, il y a quelques semaines.

BERLIN. — 57.8 pour cent des dettes allemandes extérieures à long terme sont dus aux Etats-Unis.

BUCAREST. — M. Jules Maniu, chef du parti paysan national, a prêté serment comme chef du nouveau cabinet de Roumanie.

MADRID. — Il est question de décorer le premier ministre de France, M. Herriot, du nouvel ordre de la République d'Espagne. M. Herriot doit arriver à Madrid le 30.

WELLINGTON, Nouvelle-Zélande. — La Chambre des représentants a ratifié, sans recourir au vote, les ententes négociées à la conférence d'Ottawa.

Les Sulpiciens canadiens fondent un séminaire au Japon

Montréal. — Les Sulpiciens canadiens, à l'invitation de l'évêque de Fukuoka, Son Exc. Mgr Albert Breton, prêtre des Missions Etrangères de Paris, qui passa par Montréal il y a deux ans, ont décidé de fonder à Fukuoka, un séminaire régional pour les quatre circonscriptions ecclésiastiques du Japon, les diocèses de Nagasaki, dont l'évêque est un Japonais, Mgr Janvier Hayasara, Fukuoka et Kagoshima, dont l'administrateur apostolique est Mgr Egide Roy, O.F.M., ces trois diocèses étant dans Kiusiu, la grande île du sud, et le diocèse de Tokyo, situé dans l'île de Honshu. Les Messieurs de Saint-Sulpice étudient actuellement la question des préparatifs nécessaires avant de fixer la date d'ouverture du futur séminaire.

L'AFFAIRE DU JUGE STUBBS

On parle de son enquête aux Communes — Nouvelles remarques du juge manitobain

Ottawa.—Aux Communes, M. Ernest Lapointe a demandé au ministre de la justice, ce qu'il advenait de l'enquête sur le juge Stubbs. M. Guthrie lui a répondu qu'une enquête est effectivement en voie. Elle a été ordonnée après que des plaintes définies eussent été faites contre le juge Stubbs par le procureur général du Manitoba. Celui-ci prétend que les propos répréhensibles du juge Stubbs étaient de nature à jeter discrédit sur l'administration de la justice au Manitoba. Dans ces conjectures, le ministre de la justice a cru de son devoir de nommer un commissaire pour enquêter et il a nommé le juge Ford, de la Cour d'appel de l'Alberta.

En janvier 1931, une première plainte était faite par le procureur général du Manitoba et le juge Stubbs a ei été informé. Celui-ci répondit alors que ses paroles avaient été mal rapportées par les journaux de Winnipeg. Plus tard, une autre plainte fut adressée à Ottawa par tous les juges de la Cour supérieure du Manitoba relativement à de nouvelles remarques du juge Stubbs.

M. Guthrie observe, qu'en cette circonstance, le juge Stubbs lui semble être allé un peu loin. La dernière plainte, celle qui fait l'objet d'une enquête, a été adressée à Ottawa, par le procureur général du Manitoba.

M. le juge L. Stubbs a acquitté en Cour de comté cinq hommes accusés d'avoir causé du désordre lors de la grève du mois de juillet dernier aux ateliers Wellwood et d'avoir été trouvés en possession d'armes dangereuses.

Après avoir entendu la preuve, M. le juge Stubbs a déclaré qu'il n'était pas prêt à trouver les accusés coupables, même d'une offense technique. D'ailleurs, trois de ces hommes sont de très jeunes gens et l'un d'eux n'a pas encore vingt ans.

En des temps comme ceux que nous traversons, a dit le juge, la crainte est la passion dominante. Nous sommes des gens frappés de peur. Il semble impossible de faire face à la situation. Les gens sont troublés et frappés de panique. Cette crainte s'affirme par l'usage que l'on fait de la force et par les restrictions que l'on impose partout.

"De quoi avons-nous peur? Nous avons peur de faire face aux réalités de la situation; nous avons peur de la vérité complète avec toutes les conséquences inexorables qu'elle entraine.

"Où existe la crainte, on ne peut trouver de justice. Le tribunal devient un instrument du pouvoir; les juges deviennent des soldats chargés d'écraser des rébellions, le procès n'est plus qu'une expédition punitive ou une excuse de cérémonie.

"Pour ma part, en voyant la lumière intérieure comme je la voyais, je me suis toujours efforcé d'aborder les faits sans peur. Des tentatives ont été faites, qui ont réussi, pour me punir des critiques que j'ai faites de notre système légal et judicaire. De nouvelles tentatives sont faites dans le moment. Que l'on me permette de proclamer hautement que si notre système légal et judiciaire est une structure artificielle tellement frêle, fragile et délicate, que quelques bouffées de l'air pur de la critique que j'en ai faite peuvent l'affecter sérieusement et nuire à son fonctionnement, alors il est grand temps qu'une tempête survienne pour balayer le tout.

"Nous aurons peut-être ensuite une structure meilleure, plus forte, plus solide plus vigoureuse, qui ne sera plus un anachronisme, mais qui sera mieux adaptée à l'âge où nous vivons. Pour répéter le mot de Patrick Henry "If this be treason, then make the most of it."

"S'il s'agit de jalousie judiciaire, alors je sais impénitent et je crois que nous avons besoin de plus d'hérétiques."

MONTREAL. — L'Association des Auteurs canadiens (section française) prend l'initiative d'organiser, cette année, une "Semaine du Livre et de l'Art canadiens".

NOUVELLES DE PARTOUT

Les libéraux de la Saskatchewan rejettent l'offre d'Anderson

Régina. — Vingt-sept députés libéraux sur les 28 de la législature provinciale ont refusé l'offre du premier ministre Anderson de former un gouvernement de coalition. Le seul dissident est Charles MacIntosh, député de Kinistino, qui a refusé de s'expliquer.

Le candidat français vainqueur au concours oratoire

Washington. — Georges-Pol Domine, représentant de la France, a été le vainqueur, dimanche soir, au septième concours oratoire international. Lucille-D. Goldsmith, de Los Angeles, s'est classée seconde et Charles Smith, d'Angleterre, troisième.

Le jeune orateur français, qui a parlé avec la fougue caractéristique du Latin, traitait de "l'attachement de la jeunesse française à la tradition et au progrès". Il a critiqué les tendances mondiales contemporaines.

Ce que nous coûte notre marine

Ottawa. — Les dépenses totales de la marine royale canadienne pour l'année fiscale terminée le 31 mars 1932 s'élèvent à $3,043,509.75, suivant le rapport annuel du service naval publié par la Défense nationale. Les salaires et traitements des marins et officiers ont pris $1,-154,682. Les frais de construction du "Saguenay" et du "Skeena" ont pris $500,000.

La popularité de la radio dans notre pays

Ottawa. — A la fin de septembre, le ministère de la marine avait émis 544,129 permis de radios receveurs, depuis six mois, comparé à 598,358 pendant les douze mois précédents. Daans l'Ontario, il y a 223,080 permis, au lieu de 285,048, et dans le Québec, 152,729 au lieu de 127,804. La popularité de la radio augmente à Montréal tandis qu'elle semble diminuer à Toronto. En six mois, Montréal a pris 97,997 permis de radio, comparé à 76,160 en un an, et Toronto 63,649 au lieu de 86,455.

Etablissements d'aéroports dans tout le Canada

Ottawa. — D'après une information donnée par des officers supérieurs du département de la Défense Nationale, on va entreprendre le 1er novembre des travaux en vue d'établir une chaine d'aéroports dans le pays. Des équipes sont présentement à l'ouvrage sur les champs d'atterrissage projetés et préparent le voies.

Le département ne se mêlera en rien du recrutement des 2,000 hommes qu'il lui faut et qui seront employés tout l'hiver. Les différents bureaux de placements des provinces les lui fourniront. Ils seront répartis en onze groupes, selon le nombre des districts militaires canadiens.

Mort du R. P. Rault, O.M.I.

Edmonton. — La congrégation des Oblats vient d'être de nouveau jetée dans le deuil par la mort du R. P. Rault, un vétéran des missions indiennes du Nord, décédé à la mission de Wabiscaw, à l'âge de 53 ans, après une vie remplie de mérites apostoliques pendant plus de trente ans.

Le R. P. Rault, qui était supérieur de la mission de Wabiscaw, s'est toujours intéressé au succès de la propagation de la foi parmi les tribus indiennes.

On ne le savait pas dangereusement malade; et la nouvelle de sa mort a péniblement surpris ses frères Oblats.

Importations et exportations

Ottawa. — Au cours des six premiers mois de la présente année fiscale, la valeur des exportations du Canada a dépassé de $16,305,928 la valeur des importations de ce pays. Plus de la moitié de cet excédent a été enregistrée le mois dernier, au cours duquel le pays a exporté une quantité de blé presque double de la quantité exportée en septembre 1931.

Transport du grain dans l'Ouest canadien

D'après le rapport hebdomadaire du Canadien National sur les chargements de grain dans l'Ouest canadien, il y a eu une augmentation de 20,000 wagons durant la période s'étendant du 1er août au 12 octobre 1932, comparativement à la période correspondante de 1931. Durant la semaine finissant le 12 octobre 1932, l'on a chargé 3,908 wagons avec 8,317,000 boisseaux. Durant la même semaine, il a été vendu dans le Manitoba 902,-000 boisseaux de grain, dans la Saskatchewan 3,547,000 boisseaux et dans l'Alberta 3,841,000 boisseaux. Il y a actuellement en emmagasinage dans les élévateurs ruraux le long des lignes du Canadien National: au Manitoba, 5,518,000 boisseaux, en Saskatchewan 17,999,000 et en Alberta 8,944,000.

Un homme qui a deux coeurs

Pittsburgh. — Edward R. Reynolds, de Wilkinsburg, a vécu jusqu'à l'âge de 32 ans avant de découvrir l'existence de deux coeurs dans sa poitrine.

Il y a quelque temps, lorsqu'il habitait à Southfork, Pennsylvanie, un médecin qui le soignait pour une double fracture du bras découvrit qu'il avait le coeur du côté droit.

Récemment, des médecins l'examinèrent et entendirent des battements de coeur des deux côtés. Ils découvrirent alors un second coeur au côté gauche.

Ce dernier organe est plus petit que celui de droite, mais fonctionne bien. Reynolds déclare qu'il n'a jamais souffert aucune incommodité résultant de cette anomalie.

La Russie achète du blé du Canada

Moscou. — Pour la première fois depuis un bon nombre d'années, la Russie soviétique est devenue une nation importatrice de blé aussi bien qu'une nation exportatrice. Les chiffres officiels des huit premiers mois de 1932 indiquent que la Russie a exporté 116,915 tonnes métriques de blé et qu'elle en a importé 121,396 tonnes métriques, dont 44,368 tonnes du Canada. Pour ce qui est de l'ensemble des grains, la Russie a exporté beaucoup plus qu'elle n'a importé, soit 791,299 tonnes contre 127,707 tonnes.

Dégâts causés par le grésil

La chute de grésil survenue la semaine dernière dans le sud du Manitoba a été la plus forte de ce genre dans l'histoire de la province. Les dégâts aux lignes de téléphone, de télégraphe et de transmission électrique ont été assez considérables. En dépit de ces dommages matériels, cette neige et ce grésil ont été très profitables au sol qui avait grandement besoin d'humidité dans la région.

DE CHURCHILL EN ANGLETERRE

Mlle Cora Hind fait la traversée à bord du "Juventus" en 13 jours et 21 heures

Avonmouth, Angleterre. — Mlle Cora Hind, une femme-journaliste de Winnipeg qui s'est spécialisée dans les choses agricoles, est arrivée ici à bord du navire italien "Juventus" après une traversée de 13 jours et 21 heures, de Churchill, Manitoba, en Angleterre. La rédactrice du "Manitoba Free Press", qui est la première femme à voyager par cette nouvelle voie maritime du nord, a déclaré qu'elle a une confiance absolue en l'avenir du nouveau port dont elle a réclamé la construction depuis nombre d'années dans l'intérêt des producteurs de blé.

Le navire n'a aperçu que quatre banquises au cours de la traversée, dit-elle, et il a pu laisser son pilote à deux milles de Churchill et filer à une vitesse de 9 à 10 noeuds; le voyage a été tout aussi facile et tout aussi agréable que tout autre voyage transatlantique.

Collège Saint-Boniface 26 octobre 1932

AU COLLÈGE

Directeur: JOSEPH JOUBERT

VIe année Numéro 2

POURQUOI LA PHILOSOPHIE?...

Dans ce siècle pratique où la force rivalise avec la vitesse, où la machine remplace l'homme, on se demande quelquefois si la philosophie est bien utile. Que peut bien donner cette science peu pratique, faite de raisonnements savants et subtils dans l'espace éthéré de la pensée?

Les mathématiques, les sciences, l'histoire ne sont-elles pas de première importance? Qu'importe alors ces systèmes d'idées, quand nous avons les sciences positives qui font la grandeur de notre siècle?

Ce raisonnement est bien de notre temps. Mais voyons s'il peut résister à une critique sérieuse.

Le jeune homme qui étudie la philosophie puise dans cette science la perfection de ses facultés les plus nobles. L'intelligence d'abord est fortement éclairée par la connaissance approfondie des vérités les plus élevées. Elle est assouplie par des exercices ardus, par une gymnastique de la pensée qui lui fait acquérir l'art de juger avec justesse, de saisir promptement l'erreur.

Profondément renseigné sur ce qu'il doit à Dieu, à lui-même et aux autres, le jeune philosophe sera moins gêné par l'ignorance, moins effrayé par les obstacles qui éloignent le plus souvent les hommes de la vérité.

En perfectionnant l'individu, la philosophie a nécessairement une répercussion sur toute la société, puisque perfectionner les parties c'est travailler à l'avancement du tout.

N'y aurait-il pas moins de malaises dans la société, si un plus grand nombre de citoyens avaient puisé dans la philosophie la connaissance des vérités qui sont le fondement, la base de l'ordre social, économique et politique?

De plus, pour tout chrétien qui veut avoir une foi éclairée, l'étude de la philosophie est de première importance. C'est elle qui va démontrer les vérités qui font le préambule de nos croyances religieuses. A elle de nous prouver que Dieu existe, qu'il est Justice, Sagesse, Providence. A elle de nous apprendre que l'âme est spirituelle, qu'elle est immortelle.

C'est donc le propre de la philosophie de démontrer le vrai fondement de la foi, d'expliquer les vérités surnaturelles par leurs analogies aux vérités naturelles, de mettre en lumière l'harmonie qui existe entre l'ordre de la grâce et l'ordre de la nature.

Vraiment, on aurait tort de trouver peu pratique une science qui donne à l'individu une formation si complète, qui en fait un citoyen éclairé, un chrétien convaincu, capable de défendre sa foi.

Edouard AUGER, Philosophie, IIe année.

BRIBES

Pris d'engouement pour le grec, Jean — le Rhéto, pardi! — compose toujours une fois de plus que ses confrères à chaque semestre. Le brave! Il connait bien les Femmes Savantes.. Quoi? Monsieur sait du grec? Ah!

[Permettez de grâce
Que, pour l'amour du grec, monsieur,
[Je vous embrasse.

* * *

Armand et Emilius, en véritables amis, se sont acheté casquettes semblables. Ne doit-on pas s'attendre à ce que Georges, notre nouveau pensionnaire, aille s'en chercher une troisième?

"C'est la rencontre des goûts identiques qui fait la vraie amitié!"

* * *

Il est sûr et certain qu'à Sainte-Anne, il n'y a pas de fanfare. La preuve, je l'ai trouvée dans ce petit dialogue entre le Père surveillant et notre ami Etienne.

— Vous savez où se trouvent les vieux instruments de fanfare, Etienne?

— Oui, Père, dans l'armoire près du théâtre.

— Eh bien, allez donc me chercher les cymbales, s'il vous plait.

Etienne prend la direction du théâtre, puis hésite, enfin revient sur ses pas:

— Père, je dois n'en rapporter que cinq, n'est-ce pas?

"Mens sana in corpore sano"

La vie de collège est un amalgame de trois vies; la vie pieuse, la vie studieuse et la vie sportive. Quoique moins importante, cette dernière mérite notre considération.

La récréation possède une constitution idéale dans son organisation: conseil fédéral de trois membres élus chaque année (la récréation est démocrate) et chargé de l'organisation en général; un sous-ministère pour les grands et un autre pour les petits, chargés du fonctionnement de chaque branche sportive en particulier: balle au camp, balle molle, tennis, balle au mur, gouret, ballon panier, ballon volant et jeux intérieurs de toutes sortes.

Les ressources naturelles qui sont à la disposition de ces ministres ne manquent pas. Notre collège est très bien outillé dans le champ athlétique. N'avons-nous pas une magnifique cour de récréation, trois salles dont une très à la mode, où se trouve un jeu de badminton qui peut soutenir la comparaison avec ceux des plus beaux gymnases de Winnipeg? Ne possédons-nous pas tous les jeux populaires?

Nous avons en effet des jeux pour chaque saison et pour n'importe quelle température. Les locaux sont donc suffisants et nous sommes parfaitement équipés. Entre parenthèses nous avons peut-être le plus beau jeu de balle au mur du Manitoba et peut-être de tout l'Ouest. Conclusion: nous avons tout ce qu'il faut pour une récréation idéale.

Mais, avouons-le, nous ne profitons pas de ces conditions idéales, comme nos anciens savaient le faire.

Nous ne sommes pas cependant pleinement coupables de cette dépression. L'incendie du vieux collège a sans doute rompu une longue tradition de vie sportive intense. Le nombre d'élèves a beaucoup diminué avec la disparition du cours anglais, le programme des études universitaires est très chargé. Mais il y a peut-être une autre cause: une certaine apathie ou manque d'enthousiasme chez nous.

Si l'on supprimait cette cause non motivée, l'entrain dans les jeux remonterait bien d'un degré et ce ne serait pas exagération. Cela suppose de la bonne volonté. Les universitaires devraient réserver leurs déambulations pour les corridors. Le conseil des jeux devrait lancer un mouvement, essayer de donner un nouvel essor aux jeux, surtout chez les grands; il faudrait étudier chaque jeu en particulier et trouver des moyens pour les mettre en vogue. Les jeux d'ensemble surtout doivent être encouragés, car ceux-là surtout donnent l'esprit de coopération.

Ainsi, avec une récréation plus intéressante, nous pourrons jouir d'une formation plus étendue et nous y profiterons à tous les points de vue. Si, au sortir du collège, nous méritons d'être rangés au nombre des chefs, nous pourrons dire: "Grâce au collège, à sa vie de piété, à sa vie d'étude et aussi à sa vie sportive; car c'est là en grande partie que se forme l'épine dorsale de notre formation, c'est-à-dire le caractère, l'esprit d'initiative".

A nous de seconder le ciel, si l'on veut qu'il nous aide à rendre "notre âme saine dans un corps sain".

Louis GAUTHIER,
Philosophie, 1ère année.

Septembre chez les "Rhétos"

Septembre nous a bien accueillis. Nous rentrons en Rhétorique avec un professeur bien connu parmi nous; serait-ce expliquer le sourire dont rayonne chaque visage?

Jean est le premier arrivé, il part de Vonda dimanche le 5 septembre, parcourt trois cents "parasanges" et arrive au Collège trois jours avant l'entrée; cela, afin de reprendre un examen en thème grec. Quelle ardeur dans ce corps fragile!

Clément, ce Raphaël moderne, a dû accorder à sa faible constitution un repos supplémentaire d'une semaine, qu'elle réclamait d'ailleurs à bon droit.

Théodore a fini les "battages", il nous arrive trois jours en retard. Mais, mon cher Théodore, les battages étaient finis par ici à la fin d'août!

La première fois que Léo répète la prélection, tous regardent autour de la classe pour découvrir l'origine de ces sons de buccin. Quelle voix de "sub-contre-basse" chez ce frêle enfant!

Hector a hésité longtemps entre la Maison Chapelle et le Collège. Sa taille le poussait à choisir la Maison Chapelle, mais en même temps sa barbe l'en détournait. Il décida alors de prendre ses cours au collège et de passer le reste de son temps avec les benjamins du Jardin de l'Enfance.

René nous a préparé un répertoire de plaisanteries qu'il nous lance avec un à propos sans pareil. Il "pétrarquise" presque continuellement. Mais pardonnons-lui cette légèreté puisqu'il est président des Activités littéraires de la classe. Il remplit à merveille ses quelques devoirs d'état; aussi nous l'en remercions sincèrement.

Sicotte, cet homme ordinairement si grave, si sérieux, n'a pas pu s'empêcher de rire au cours d'une lecture en classe. Comment s'attendre maintenant à une déclamation sérieuse de la part de Binette?

Et nous avons déjà eu un débat. Les deux Jean discutent en faveur de la vie du pensionnat. Thomas et Paul défendent la cause des externes. Les deux Jean improvisent. Le premier qui prend la parole manifeste des qualités d'improvisateur qu'on ne lui connaissait pas. L'autre aussi nous surprend; il s'est laissé charmer par l'expression "laisser aller." Il la chérit tellement qu'il la répète jusqu'à six fois dans son discours. Eh bien! quel mal y a-t-il après tout? Certains génies ne se sont-ils pas épris d'expressions semblables? Paul prouve sa thèse philosophiquement, ses arguments sont forts et convaincants. Thomas ne s'est pas senti la force d'improviser. Soyons indulgents pour la timidité de ce pauvre jeune homme.

Enfin, les pensionnaires gagnent. Le débat malgré sa brièveté, due à une longue répétition de grec, fut des plus intéressants, et nous espérons que les orateurs des prochains débats suivront l'exemple de leurs prédécesseurs.

Nous entendions, pendant une certaine classe de mathématique des bruits de "klaxon". Quelques "Rhétos" se retournèrent et regardèrent la tête de chevreuil. Mais le pauvre animal demeure immobile, silencieux, majestueux. Enfin, nous trouvâmes la solution du problème. Les humanistes étaient présents! Certains de ces gens-là sont de vrais ventriloques.

En somme, tout va bien, et nous croyons sincèrement que cela dépend en partie du nouveau système d'étude au Collège, et en grande partie du bon esprit dont nous nous efforçons sans cesse de faire preuve en classe. Espérons que les "Rhétos" persévéreront dans leurs bonnes dispositions.

Gilles AYOTTE,
Elève de Rhétorique.

Réflexions après la retraite

Les vacances sont terminées; le collège est en perspective. Le Collège, ce mot évoque une note de sérieux. En effet, il ne faudrait pas prendre à la légère cette période assez considérable de notre vie où nous préparons notre avenir au prix de tant de dépenses.

Après la rentrée, suivie de près par la retraite, la vie va changer. Au lieu d'une existence où le travail est presque toujours commandé, soit par les circonstances, soit par une décision prise sur l'heure, nous allons volontairement nous mettre sous le joug d'un règlement qui va prendre toutes les minutes de la journée. Nous allons nous livrer aux exigences d'un devoir d'état assez ardu.

On nous en a parlé à la retraite de cette sujétion volontaire à l'autorité. On nous a montré l'animal contraint par le fouet, et l'homme par la volonté. "L'obéissance, nous a-t-on dit, c'est vouloir ce que veut l'autorité renseignée".

C'est par cette obéissance qui soumet à des règles notre intelligence encore bien ignorante, que nous acquerrons la sagesse, but de tous nos efforts.

Et ces règles que nous imposent les autorités, ne sont-elles pas jugées salutaires par des esprits plus murs que les nôtres? N'ont-elles pas été confirmées par l'expérience de bien des années. Il convient donc d'entrer dans le moule de bon gré, et même avec un discret contentement, puisqu'il s'agit du plus grand des profits.

La retraite fut un temps de réflexion intense, un temps de résolutions généreuses. Maintenant, c'est au prix de la persévérance que le succès couronnera nos efforts.

Dominique DUGAS,
Elève de Belles-Lettres.

Remords d'un jeune étourdi

Jeune étourdi d'une quinzaine d'années, Ivan croit de bonne foi que la fortune de son père peut lui permettre une indépendance absolue à l'égard de tout le monde. En classe, s'il n'a pas de bons points, sa physionomie dénote du dépit; en récréation, s'il n'est pas chargé d'organiser la partie, il se sent blessé: malheur alors à celui qui viendra l'inviter à prendre part. Il s'écoute toujours, et sa fantaisie est insatiable. Il n'est pas surprenant qu'on fuie sa compagnie.

Par bonheur, Ivan aime passionnément la lecture. Et c'est ce qui le sauvera. En fouillant la bibliothèque paternelle, il rencontre un volume d'auteurs classiques. Il le parcourt et tombe sur le sonnet de Sully Prudhomme, intitulé: "Un Songe". Irréfléchi comme toujours, il ne prête guère d'attention; la page est presque tournée, lorsque son regard est arrêté par le premier vers:

Le laboureur m'a dit en songe: "Fais ton pain". Ses doigts nerveux continuent à feuilleter le livre, mais toujours devant ses yeux, il revoit ces mots: Fais ton pain. Il revient alors et lit en entier le premier quatrain:

Le laboureur m'a dit en songe: "Fais ton pain,
Je ne te nourris plus, gratte la terre, et sème".
Le tisserand m'a dit: "Fais tes habits toi-même".
Et le maçon m'a dit: "Prends la truelle en main".

Ivan ouvre les yeux enfin; il regarde autour de lui, tourne et retourne le livre dans ses mains, plisse le front et songe un instant à ce qu'il vient de lire. Comment, pense-t-il, ai-je agi dans le passé! J'ai voulu vivre seul, me passer de tout le monde. Comme c'était insensé! C'est le laboureur qui m'apporte le pain; le tisserand me vêt. . . Ce sont ces métiers qui ont fait la fortune de mon père.

Ivan se dirige vers la fenêtre qui donne sur le village:

"De hardis compagnons sifflaient sur leur échelle,
Les métiers bourdonnaient, les champs étaient semés".

Ah! s'exclama-t-il en pressant ce livre, je serai l'ami de tous ces pauvres gens qui s'occupent aux métiers tapageurs, du laboureur qui nous donne notre pain.

Comme le personnage de Sully Prudhomme, il put dire:

"Je connus mon bonheur et qu'au monde où nous sommes,
"Nul ne peut se vanter de se passer des hommes;
"Et depuis ce jour-là, je les ai tous aimés".

Roland FOURNIER,
Versification.

LE LOUP ET L'ESCARGOT

(Imitation)

Par un beau matin de mai, monsieur l'escargot se promenait dans la prairie.

"Un, deux, trois!", il respirait.

"Un, deux, trois!", il se dégonflait le naseau. Ça fait déjà un bon temps que monsieur respire ainsi l'air frais à pleins poumons, lorsqu'un bruit lointain se fait entendre. L'escargot prête vivement l'oreille et se dit satisfait. "C'est monsieur Loup", et il continue sa marche.

En effet, compère le loup fut bientôt près de son petit ami.

— Où courez-vous donc si vite? lui demanda l'escargot.

— Oh! moi, répondit le loup, je vais à Dijon.

— Quelle chance, s'écria le petit, j'aurai donc un compagnon.

— Excusez-moi, mon cher monsieur, mais je n'ai vraiment pas le temps de vous attendre.

— Je vous demande bien pardon, riposta l'escargot, mais je me rendrai à Dijon aussi rapidement que vous.

— Parions que non.

— Parions que oui.

— Eh bien! je vous promets un déjeuner en arrivant.

— Marché fait.

Au bout de quelques instants, tous deux furent en ligne, prêts à partir. "En avant!", cria le loup, et il s'avança. Il courait à toute vitesse. Hop! par-dessus la clôture, et il continuait sa course effrénée.

Au bout d'un quart de minute, l'escargot n'était plus en vue. Le loup se retournait de tous bords et de tous côtés et toujours pas d'escargot. Pourtant le loup était bien visible pour son petit ami. "Ah! mon Dieu! ricanait le loup, quel farceur que ce monsieur l'escargot, vouloir me devancer, quelle idée!"

Et à l'autre bout de la queue de monsieur loup, un autre riait lui aussi.

Arrivé à la porte de la ville, le loup fut bien surpris que les portes de la ville ne fussent pas encore ouvertes. "Quelle vitesse, s'écria-t-il, heureusement qu'il n'y a plus qu'une minute." Pendant ce temps, l'escargot descendit doucement de la queue de son confrère et traversa sous la porte. Parvenu de l'autre côté, il grimpa le long de la muraille, et lorsqu'il fut dessus, il partit d'un éclat de rire. Le loup, qui prenait de l'exercice pour mieux manger, fut interrompu par ce rire; il se retourna et..

— Mais... mais comment... qu'est-ce que?...

— Eh bien oui, trancha l'escargot, je vous attends depuis deux bonnes minutes pour déjeuner!

Gérard LETIENNE,
Méthode.

Souvenir de bataille

C'était l'automne. Déjà les feuilles tombaient des arbres figés. Le vent prenait une haleine plus froide. J'allais, me promenant sous le feuillage de la forêt du village. Quels jolis phénomènes offre à mes yeux ce mélange de couleurs rouge, jaune et orange. Les oiseaux, qui se font plus rares, vont bientôt laisser les bois emportant leurs gaies chansons.

Comme je méditais sur tout ce que je voyais, j'arrivai au bord du ruisseau; mais, à la place où je reposais souvent, j'aperçus un homme à l'air triste et fatigué. Il était de taille moyenne; sa figure était bonne mais ridée et brisée par la vieillesse; ses habits étaient rapiécés et il tenait une béquille sous son bras droit; tout exprimait la misère. Une médaille de bronze sur son habit disait cependant qu'il s'était distingué.

Je m'approchai donc de lui et lui demandai:

— Monsieur, pourquoi êtes-vous si triste?

— Ah! me répondit-il, après un long soupir, c'est l'automne qui me fait penser à la mort.

— Mais, repris-je, l'automne qui offre pourtant de si jolis spectacles...

— Ah! tu ne comprends pas, dit-il en souriant; cette nature qui va bientôt mourir me rappelle la guerre...

— Vous êtes allé à la guerre? repris-je, vivement intéressé; dites-moi quelque chose de la guerre.

Alors, m'asseyant près de lui, il commença d'une voix brisée mais qui voulait se faire énergique:

— J'étais soldat dans le vingtième bataillon. Nous étions dans la plus grande misère, lorsqu'un soir, après une journée sans manger, on vint nous annoncer l'approche d'une troupe allemande. Partout ce fut l'excitation, nous nous préparâmes du mieux que nous pûmes. La faim et la soif nous pesaient. Tant pis! c'est pour la patrie. Le lendemain, vers quatre heures du matin, commence la bataille. Des coups de canon d'abord, puis une poudrerie de feu et des cris de rage.

Je vois avec peine plusieurs compagnons tomber sous mes yeux. Hélas! pas de pain pour nous soutenir durant cette longue bataille.

Tout à coup, de notre côté, la bataille cesse. C'est un silence morne; seules les plaintes des blessés implorent du secours. Durant ce silence subit, nous ne savons ce que nous allons devenir, nous scrutons tous les lieux; soudain, passer, une balle vint me siffler aux oreilles. Une bande d'Allemands vient à nous, nous tirons dans le tas... Ils sont trop nombreux... ils arrivent sur nous, je me défends du mieux que je puis; hélas, je reçois un coup de crosse sur la tête, et deux balles dans la jambe droite, je m'évanouis...

Lorsque je me réveille je me vois à la même place qu'auparavant. Autour de moi, quelle horreur! des corps en monceaux, les uns souffrent et gémissent, les autres sont des cadavres.

J'essaie de me relever; quelle douleur à ma jambe droite; la faim et la soif me tourmentent.

Là-bas, à l'horizon, je vois la guerre qui se continue dans une poussière rouge et noirâtre. Je pleure, je voudrais me battre... mais je suis trop faible. Je suis ramassé et porté à la Croix Rouge.

Après ces mots, le soldat, épuisé, demeura muet. Je le félicitai de son dévouement et de sa bravoure et m'en retournai, l'âme plus triste mais plus forte.

Pierre BRUNET,
Méthode

Choice of Companions

A companion, dear readers, may be compared to a book. A book, for instance, has a cover which corresponds to the exterior appearances of a companion. It may contain good or evil ideas. A companion, in likewise manner, may be good or evil.

Companions influence us. If the companion, who is taken into our confidence, has a good moral standing, we adopt his ways of acting.

Good manners, says an old English author, is the mother of hope, and wins faith and respect. All eyes would be upon this boy who would set forth examples to all his friends. In a way, he would be imitated and friends would look towards him as an honored member of their friendship.

Choose, dear friends, the companions who are related to you. Begin at home with your father and mother, your brothers and sisters, and then choose amongst your friends. If you choose a friend, let him be not too much above you; let him be educated; and lastly let him be virtuous, that, my dear readers, is the head to success.

Adrien LECLAIRE,
Elève de Syntaxe.

Pas si dur que ça!

On m'avait dit:

"Tu verras, au Collège, c'est très dur; et puis, il y a la discipline! . . .

C'est avec cette idée en tête que j'ai fait mon entrée au Collège, et je me répétais en moi-même tout le long de ma route. . . l'étude. . . la discipline.

Eh bien! c'est un peu l'effet que cela m'a fait la première journée. Parmi tant de nouvelles figures, je me trouvais désorienté, mais j'en suis bien revenu.

L'étude difficile! Allons donc, pas pour ceux qui ont le bon vouloir d'apprendre. La discipline? . . très douce pour ceux qui savent la respecter!

Les professeurs? Tous des plus bienveillants; c'est à qui vous rendrait votre séjour au Collège le plus agréable possible. Seulement à l'étude du soir, pas plus qu'ailleurs, on ne doit paresser. Notre surveillant, la tête penchée, semble se désintéresser totalement de ce que nous pouvons faire. Or par un procédé que je ne m'explique pas encore bien, par-dessus ses lunettes, il voit tout et ne nous manque pas à l'occasion.

Ce qui n'empêche pas de dire qu'on est heureux au Collège comme partout ailleurs, si on veut bien accomplir son devoir et observer le règlement.

Maurice GYDE,
Eléments Latins.

Parlons mieux

Tel sera le mot d'ordre de la nouvelle croisade qui vient de s'offrir à la bonne volonté et au bon esprit des collégiens. Ce sera une croisade de bon langage où l'on devra éloigner des conversations et les anglicismes et les termes impropres et les phrases non françaises.

Les autorités promettent de récompenser par de magnifiques prix ceux qui parleront avec le plus d'aise et le plus de perfection notre belle langue française. Le mouvement trouvera dans ces trophées une vigueur et un entrain qui dureront.

Il importe qu'un jeune homme qui a reçu une éducation supérieure puisse exprimer de riches pensées dans une langue correcte, pure et luxuriante. C'est là une distinction que tout vrai patriote devrait ambitionner.

Le cercle Provencher de l'A.C.J.C., dans le peu d'espace qu'il possède pour étendre ses activités sociales, vient de trouver dans ce mouvement l'occasion d'une initiative nouvelle.

Il fera mettre en récréation un tableau où seront stigmatisées les fautes les plus courantes, où l'on trouvera la correction des expressions les plus fautives.

Espérons que cette initiative aidera tous les élèves à se rendre au mot d'ordre qui vient d'être lancé par les autorités: "Parlons mieux."

Marcel CARBOTTE,
du cercle Provencher.

Critérium

Le voisin. — Votre fils vient de me lancer une pierre.

Le père. — Vous a-t-elle atteint?

Le voisin. — Non.

Le père. — Alors, ce n'est pas sûrement mon fils qui vous l'a jetée.

VOLUME XX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 26 OCTOBRE 1932 NUMERO 22

La première loi de l'Histoire, c'est de ne pas mentir; la seconde, de ne pas craindre de dire la vérité.
LEON XIII.

LA LIBERTÉ

Le caractère est ce qu'il faut sauver avant tout, car c'est le caractère qui fait la puissance morale de l'homme.
LACORDAIRE.

UNE INDUSTRIE A PROTEGER

A la suite de conférences tenues récemment à Winnipeg par les gouvernements des provinces de l'Ouest, suivies de demandes transmises aux autorités fédérales, celles-ci étudient en ce moment divers moyens de venir en aide aux cultivateurs. On s'attend à voir prolonger d'un an le boni de cinq sous par minot de blé dont a bénéficié la récolte de 1931. Cette mesure s'impose, étant donnée la situation du marché, inférieure à ce qu'elle était l'an dernier.

Dans le même temps, les dépêches annoncent que les paysans français, aux prises avec les mêmes difficultés, refusent de payer leurs fermages et leurs impôts, si le gouvernement ne s'occupe d'enrayer la baisse du blé. La crise sévit dans toutes les parties du globe où l'on produit du froment, et une fois de plus, se pose le problème des conditions toutes particulières dans lesquelles s'exerce l'exploitation agricole.

Dans toutes les autres industries, quelles qu'elles soient, le prix du produit manufacturé mis sur le marché est invariablement basé sur son coût de production: matière première et main-d'oeuvre, sans oublier l'intérêt sur le capital engagé, les frais généraux, la dépréciation des machines, etc. C'est le fabricant lui-même qui fixe le prix de sa marchandise, tout en se conformant aux lois d'une honnête concurrence dont le public doit en fin de compte bénéficier.

De tous les producteurs, l'agriculteur est le seul qui échappe à cette règle. Non seulement il ne peut établir le prix de son blé d'après le prix de revient; mais pendant qu'il donne généreusement son temps et son argent pour s'assurer une bonne récolte, il ignore le profit qu'il pourra en tirer. Il ne sait même pas si son travail sera récompensé et s'il couvrira ses frais. Le grain confié à la terre est sujet à tant d'aléas auxquels il ne peut rien! Une période de sécheresse, un orage de grêle, une gelée précoce suffit à anéantir les plus belles espérances.

Mais aucun de ces malheurs n'est arrivé: la récolte est abondante et de première qualité. Cela ne veut pas dire que le cultivateur va rouler sur l'or. Le blé est une denrée de consommation universelle, de conservation et de transport faciles. Contrairement à d'autres produits qui demandent à être utilisés sur place, il voyage avec une grande aisance et jouit ainsi d'un marché mondial. Le manque ou l'excès de récolte dans tel ou tel pays affecte peu la situation locale, du moment que l'ensemble de la production du globe est suffisante pour nourrir toutes les bouches qui mangent du pain. Et c'est ainsi que, pour des raisons économiques d'ordre varié qui se traduisent par une dépression universelle, le blé en est réduit à se vendre aujourd'hui au-dessous du prix de production.

Que faire pour remédier à cet état de choses qui pèse lourdement sur les épaules du cultivateur et, par répercussion, sur la marche des affaires au Canada? On a parlé de revenir à la Commission du Blé du temps de la guerre, avec un prix minimum fixé par le gouvernement; mais les finances dilapidées du Dominion sont-elles en mesure de supporter un tel fardeau? Le boni de cinq sous par minot inauguré l'année dernière est moins ruineux, mais ne réalise pas la perfection. Pourquoi récompenser celui qui a eu la chance de récolter du blé et négliger celui qui, avec la même peine, n'a rien retiré de son travail? Et pourquoi subventionner les seuls producteurs de blé? Toutes les terres ne conviennent pas pour cette culture et les autres céréales méritent aussi d'être encouragées.

Mais quoi que l'on fasse dans les circonstances, on ne peut avoir recours qu'à des palliatifs qui dispensent un léger secours temporaire, en attendant le retour à la vie normale.

La grande leçon de la crise, c'est la condamnation irrémédiable du système de culture unique. Si l'on objecte que les animaux, les volailles et les produits laitiers ne se vendent guère mieux que le blé, ils contribuent du moins grandement à équilibrer le budget de la ferme en réduisant le chapitre des dépenses. Notre population agricole avait besoin d'apprendre à se suffire à elle-même. Les immenses progrès accomplis dans ce sens lui seront profitables et conjureront peut-être d'autres crises dans le genre de celle que nous traversons.

Donatien FREMONT.

M. DE MONTIGNY ET SON SCALPEL

Comment distinguer un écrivain français du Canada d'un écrivain français de France

L'article qui suit est emprunté à notre spirituel confrère qui signe "Le Tisserand", dans le "Bien Public", de Trois-Rivières. Il est d'autant plus à propos que l'aventure amusante qu'il raconte n'est pas un fait isolé. La "Liberté" fut naguère l'objet d'une semblable méprise, d'ailleurs flatteuse pour sa rédaction. M. de Montigny lui réclama des droits d'auteur, au nom de la Société des Gens de Lettres de Paris, sur des articles qu'il jugeait trop bien écrits pour être un produit de l'Ouest canadien!

M. Louvigny de Montigny est un maître es "langue française au Canada". Tout ce qu'il fouille de son oeil implacable sort de l'épreuve désossé comme par un scalpel! Un scalpel qui n'est pas toujours tendre pour les produits de l'esprit canadien!

M. de Montigny représente au Canada les intérêts de la Société des Gens de Lettres de France. Il a pour mission d'empêcher le pillage des livres et des revues françaises et de pourchasser, à travers les épaisses colonnes de prose canadienne, qui forment l'ossature de nos journaux, les pièces plus finement ouvrées des écrivains d'outre-océan, que les secrétaires de rédaction introduisent souvent dans l'architecture un peu balourde de leurs feuilles!

A cela, il n'y a rien à reprendre, tout au contraire! L'ouvrier intellectuel a lui aussi des droits de propriété qu'il n'est pas permis de méconnaître. Si je signale le rôle de M. de Montigny c'est tout simplement pour bien souligner la compétence particulière que ses fonctions lui ont acquise. Il peut, d'un seul coup d'oeil, discerner les pièces de facture française de celles qui émanent d'une plume canadienne! Son diagnostic sur ce point doit faire autorité! Si M. de Montigny venait à se tromper, et prenait pour de la prose française un écrit canadien, ce serait un rare hommage rendu à l'écrivain canadien capable d'écrire assez bien pour être pris pour un Français... par M. Louvigny de Montigny lui-même!

Tout arrive, même cela, et c'est de la prose trifluvienne qui a réussi à se faire prendre pour de la prose française par M. Louvigny de Montigny lui-même! Et à deux reprises encore! L'an dernier, c'étaient les billets du Passant pour lesquels le "Bien Public" se voyait charger des droits d'auteur! Ce cher Georges Godin en fut agréablement abasourdi et s'amusa fort de l'aventure! Cette année, récidive en faveur, cette fois, de Sylvain, l'auteur du charmant volume "En flânant dans les portages".

Pour qu'on ne se méprenne pas sur la portée de l'erreur, je cite M. de Montigny: "Vous ne manquerez pas de remarquer que nous avons porté à ce bordereau deux compositions de "Sylvain" pour la raison que ce pseudonyme est celui d'un de nos sociétaires. Les deux compositions qui ont paru dans votre journal portent cependant, en manière de signature, "Lac Roberge", qui peut donner à croire que ces compositions sont d'un auteur canadien. Rien, cependant, dans ces deux compositions, n'indique que ces tableaux soient canadiens plutôt que français; le style est supérieur à celui des collaborateurs qui fournissent des "Fantaisies" à nos journaux canadiens".

Après cela, il ne nous reste qu'à tirer notre chapeau devant le Docteur Auguste Panneton, à saluer pieusement le souvenir du délicat billettiste que fut le Docteur Georges Godin, et à battre notre coulpe d'avoir fait parfois la petite bouche devant les colonnes du "Bien Public", devant des colonnes que M. Louvigny de Montigny lui-même prend pour de la littérature française!

De-ci de-là

Cours de français à la radio à Edmonton

M. Hector Allard, professeur à l'Université d'Edmonton, vient de reprendre ses cours d'enseignement du français au poste CKUA, inaugurés avec tant de succès l'an dernier.

"Le but de ce cours de français, écrit la "Survivance", est d'aider les étudiants du français, quel que soit leur âge ou leur emploi, à parler correctement le français.

"De nombreuses lettres envoyées à l'Université par des étudiants radiophiles sont élogieuses et expriment admirablement tout l'intérêt que l'on porte à cette heureuse innovation des directeurs de l'Université albertaine.

"M. Allard mérite assurément d'être félicité. Et nous ne doutons pas que tous ceux qui travaillent à conserver intact en terre albertaine le doux parler des ancêtres sauront gré à notre compatriote de ne pas ménager ses efforts pour propager et faire aimer dans les milieux de langue anglaise le verbe français, véhicule de tant d'idées nobles et généreuses."

Une paroisse où l'on vit longtemps

On entend souvent dire de nos jours qu'il n'y a plus de vieillards, que tout le monde meurt jeune et que l'on ne compte plus par centaines comme autrefois les têtes blanches. S'il est vrai qu'en certains endroits les personnes dépassant la soixantaine sont rares, il n'en est pas ainsi dans la paroisse de Saint-Vallier, comté de Bellechasse. C'est du moins ce que révèle le recensement paroissial de cette localité.

Sur les 1,214 âmes que contient cette paroisse, on compte 3 nonagénaires, 13 octogénaires, 60 septuagénaires et 82 sexagénaires.

Le bon vieux "Times"

Le "Times" va prendre le caractère romain. N'allez pas croire par là qu'il va devenir un journal catholique et, comme on dit en Angleterre, "papiste".

Jusqu'ici, et depuis 1788, le titre du grand journal de la Cité était composé en caractères gothiques. Il sera désormais en caractères romains. C'est un changement sensationnel pour les Anglais et les lecteurs du "Times", mais il n'affectera en rien la politique du journal.

Mort d'un musicien révolutionnaire

L'auteur de la musique de l'"Internationale" vient de mourir. C'était Pierre Degeyter, un ouvrier originaire de Lille, qui était né en 1848. Les paroles du chant révolutionnaire étaient d'un autre ouvrier parisien, Eugène Pottier. Ce qu'il y a de curieux, c'est que les deux collaborateurs ne se sont jamais vus. Chacun d'eux garde donc la responsabilité de son oeuvre. Celle du musicien est moins lourde que celle du "poète" qui a écrit: "La raison tonne en son cratère".

Degeyter voulut aller voir le "cratère" qui s'était ouvert à Moscou depuis la révolution bolcheviste. Il fut déçu.

Le vieil ouvrier français, tout révolutionnaire qu'il était demeuré, estima qu'il faisait meilleur vivre sous le régime capitaliste français, et il partit.

ECHOS D'EUROPE

Au lancement de la "Normandie"

Paris. — Le président Lebrun a accepté de présider la cérémonie du lancement du super-paquebot "Normandie", de la C.T., le 29 octobre. On dit que ce navire, qui doit être lancé à Saint-Nazaire, aura 70,000 tonnes de déplacement et sera le plus gros paquebot du monde.

Mort de l'ingénieur du Do-X

Munich. — M. Maurice Dornier qui, avec son frère Claude, dessina les plans du "paquebot aérien", le Do-X, est mort ici, à l'âge de 44 ans. Il n'a pu survivre à une opération qui devait le débarrasser d'une maladie d'estomac contractée alors qu'il servait dans l'armée allemande durant la guerre de 1914.

En 1924, il devint associé de son frère Claude comme administrateur des usines Dornier. Il était à bord du Do-X lors de son premier voyage au-dessus de l'Atlantique, en 1931.

Un discours de Herriot

Paris. — Les journaux français font beaucoup de cas d'un discours du premier ministre Herriot, prononcé à un congrès de la presse provinciale.

M. Herriot dit que la France passe à travers une crise dans ses relations étrangères. La France doit exercer son influence non seulement pour assurer la paix chez elle mais chez les autres.

"Nous devons toujours avoir le droit de notre côté, dit-il, et c'est le devoir de mon gouvernement d'y veiller".

Le prix du blé en France

Caen, France.—Les cultivateurs de blé en France refusent de payer leurs loyers et menacent de ne pas acquitter leurs impôts si le gouvernement ne prend pas des mesures pour enrayer l'avilissement du prix du blé. A Evreux, des cultivateurs ont tenu une réunion si tumultueuse que la police a dû intervenir.

Au nombre des mesures réclamées, il y a le contingentement des blés étrangers et l'établissement par l'Etat d'un prix minimum de 125 francs le quintal pour le blé français (environ $1.30 les six boisseaux.)

Récemment le prix du blé est tombé à 98 francs le quintal (environ $1 les six boisseaux). Les cultivateurs ont alors fait entendre des réclamations aux maires et 200 de ceux-ci ont démissionné.

La ratification des accords d'Ottawa à Londres

Londres. — C'est par des majorités écrasantes que la Chambre des Communes a voté toute une série de résolutions qui préparent la voie à la ratification des accords de la Conférence d'Ottawa. Le gouvernement a obtenu des majorités écrasantes, qui allaient de 350 à 400, sur les quatre résolutions financières qui donnent un effet législatif aux dispositions tarifaires des accords de la Conférence. Une cinquième résolution a été adoptée sans qu'il fût pris de vote.

Une collision de trains en France

Cérence, Manche, France. — Huit personnes ont été tuées dans une collision qui s'est produite ici entre un rapide et un convoi de marchandises. Cinq hommes et deux femmes ont été tués du coup et un autre voyageur est mort de ses blessures à l'hôpital. Le nombre des blessés s'élève à 20.

Le nouvel accord franco-canadien

Paris. — La France et le Canada engageront d'ici peu des négociations en vue de la signature d'un nouveau traité de commerce. M. C. H. Cahan est revenu de Genève où, à titre de secrétaire d'Etat, il remplissait le rôle de délégué canadien à la Société des Nations. L'on prévoit qu'il s'abouchera sans retard avec les autorités françaises que l'on dit très bien disposées en faveur d'un nouvel accord commercial.

Le traité commercial franco-canadien a été dénoncé le 16 juin dernier à l'expiration des six mois d'avis donnés par le gouvernement canadien.

SAINT-BONIFACE

Association d'Education

Le jour de la perception à Saint-Boniface est pour cette année chose du passé, et les membres du cercle local sont heureux d'exprimer leur reconnaissance à tous ceux qui ont, comme toujours d'ailleurs, aidé à faire un succès de cette besogne assez difficile.

Nous voulons tout d'abord assurer Mgr Jubinville de notre vive gratitude pour le magnifique exposé qu'il voulut bien faire du but de l'Association, des résultats obtenus par la société depuis sa fondation, et de l'appel vibrant fait à notre population. Sa parole a trouvé un écho chez tous ses paroissiens qui ont répondu d'une manière consolante et efficace à ceux qui leur ont tendu la main. Les capitaines et percepteurs, les anciens, comme les nouveaux, ont montré un zèle admirable, et nous leur devons à tous un reconnaissant merci.

Le travail est chose facile et les résultats surprenants lorsque la bonne entente et l'union sont à la base de toute organisation.

Plusieurs chefs de famille, obligés de s'absenter, avaient eu la bonne idée de laisser leur contribution à quelqu'un de la maison, diminuant ainsi le travail des percepteurs qui, les années passées, étaient souvent forcés de retourner.

A cause du changement d'adresse de certaines familles, il peut se faire qu'elles n'aient pas été visitées. Leurs aumônes seront toujours reçues avec reconnaissance au bureau de l'Association.

Malgré la dépression, les recettes, cette année, sont presque aussi bonnes que l'an dernier. Le montant et les détails seront donnés dans la Liberté sous peu.

Henri PAINCHAUD,
Secrétaire.

Le Cercle Paroissial

Soyez sans crainte, ce n'est pas une nouvelle association qui vient de se former à Saint-Boniface. Une dizaine de sociétés ont été invitées à s'entr'aider dans le but unique de donner au cours de l'hiver au moins six parties de cartes pour les pauvres.

Au lieu de diviser nos forces pour fins de charités, nous nous réunissons tous ensemble. Déjà plusieurs séances d'organisation ont eu lieu, et grâce au bienveillant concours des dames et des demoiselles dans un commun effort, nous espérons réussir. En attendant, d'ici la fin de l'année, il y aura deux grandes parties de cartes dans la salle supérieure de l'Académie Provencher: le jeudi 3 novembre et le jeudi 1er décembre.

La Caisse de Communauté (Community Chest)

C'est le nom sous lequel le "Federated Budget Board" de Winnipeg fera sa campagne cette année, afin de prélever des fonds pour les vingt-cinq institutions de charité qu'il soutient. La campagne aura lieu durant la semaine du 31 octobre.

"Nous avons adopté le nom de "Caisse de Communauté", dit M. W.-H. Gardner, président, parce qu'il rend mieux le but du fonds qui est prélevé chaque année. Le nom officiel du bureau d'administration restera le même, mais notre campagne de souscriptions portera celui de "Caisse de Communauté".

"La Caisse de Communauté" est la méthode adoptée par Winnipeg pour prendre soin des enfants abandonnés, des orphelins, des malades et des vieillards. C'est une caisse de guerre qui fournit des fonds pour une bataille sans fin contre la souffrance et la maladie.

"Cette année surtout, où les demandes sont si nombreuses, nous renouvelons notre appel de fonds durant la semaine du 31 octobre. Au nom de ceux qui ne peuvent se suffire à eux-mêmes, nous demandons à Winnipeg de répondre une fois de plus et d'aider la "Caisse de Communauté" à remplir ses responsabilités.

Mise en garde

Voici ce que nous lisons dans les journaux suisses:

L'office d'émigration du département politique fédéral communique:

"Dans divers journaux suisses a paru une annonce demandant quelques bons ouvriers et commerçants suisses pour le "Continental Trade Service" à Saint-Boniface, Manitoba, pour le Canada, le Honduras, l'Equateur et le Nicaragua.

"Les recherches effectuées par le consulat suisse à Winnipeg ont prouvé que la maison dont il est question n'est connue ni des autorités de police, ni des autorités administratives de Saint-Boniface, ni des postes, ni des banques."

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Un conquérant

Le Canada (Olivar Asselin):

S. E. Mgr Ross présidait l'autre jour à l'inauguration du pont qui relie maintenant les deux rives de la baie de Gaspé en face de la petite ville du même nom. Il a pris la parole, bien entendu, et à son ordinaire cet homme d'oeuvres a parlé pour dire quelque chose.

"Lorsque, dit Mgr Ross, le premier évêque de Gaspé (Mgr Ross lui-même) vint prendre possession de son siège, le 2 mai 1922, deux jours de soleil ardent avaient ému la glace encore assez ferme jusque-là. Ne voulant pas laisser l'Evêque prendre son siège à York (sur l'autre rive), les citoyens se livrèrent à une manoeuvre héroïque: armés de scies, de haches et de câbles tirés par des chevaux, ces braves gens entreprirent d'ouvrir un chemin dans le Bassin, à l'exemple de Moïse dans la Mer Rouge. La seule différence fut que, contrairement aux Hébreux, l'Evêque et sa suite passèrent sur un chemin liquide entre deux haies de glace, glace attendrie plutôt par l'ardeur du soleil de la veille que par la vue de l'Evêque qui craignait de voir tomber à l'eau tous les projets qu'il apportait dans sa tête. Et c'est en grimpant sur un mur glacé et à pic, auquel on avait appliqué une échelle, que l'Evêque put prendre pied dans sa ville épiscopale. Voilà ce que nous avions il a dix ans: hé! Messieurs, voilà ce que nous avions encore au printemps de 1932. Bienheureux pont qui nous jette subitement en pleine civilisation!"

Ce tableau de l'évêque montant à son siège épiscopal, le 2 mai, par une échelle dressée contre un mur de glace, n'est-il pas délicieux?

Mgr Ross a continué:

"Une autre raison qui nous invite fortement à nous réjouir de l'inauguration du pont de Gaspé, c'est qu'elle marque la marche d'un progrès incessant pour notre cité gaspésienne et par conséquent peut nous inspirer les espoirs les plus audacieux pour l'avenir. Un regard en arrière nous en convaincra. En 1892 j'accompagnais feu Mgr Blais dans sa visite pastorale de New-Port au Cap-Chat. Or, en cet espace nous dûmes traverser en bacs dix rivières. Il y a de cela 39 ans, mais le même régime exista jusqu'à une époque plus rapprochée de nous. Aujourd'hui disparaît le dernier bac de la Gaspésie. Nous avons bien encore à faire les détours de Douglastown, de Barachois et de Grand-Pabos, par de beaux chemins, il est vrai, mais qui rallongent la route d'environ vingt milles. Je suis bien convaincu qu'une action concertée et persévérante nous obtiendrait — après la crise—ces trois ponts qui mettraient le dernier cachet d'enchantement à la route gaspésienne".

Ailleurs encore, Mgr Ross a rendu hommage à la part prépondérante prise par le gouvernement de Québec à la construction du pont de Gaspé et aux autres travaux de voirie exécutés dans la péninsule. D'autres, moins tenus que lui à s'en taire, ont su rappeler quel rôle d'animateur il avait lui-même su jouer depuis sa nomination à l'évêché de Gaspé. Eux aussi, ils avaient raison. Mgr Ross est évidemment un grand évêque, et le fait qu'il sait tout juste un peu d'anglais ne l'a pas empêché de capter tout de suite la bienveillance de toute la population de Gaspé, y compris les francs-maçons anglais du lieu, très nombreux et très influents. Quand il escaladait le mur de glace, il allait littéralement à l'assaut.

M. Bennett et le français

Le Soleil (Georges Léveillé):

Quelqu'un a dû nous changer notre Monsieur Bennett. Ceux qui l'ont connu rébarbatif, hargneux, volontaire, la tête près du bonnet, n'en reviennent pas.

Qui aurait dit que M. Bennett, après ses sorties d'il y a deux mois contre ceux qui réclamaient un peu plus de justice pour la langue française — une des deux langues officielles du pays — se montrerait maintenant aussi gentil envers les députés de la province de Québec? C'est à n'y pas croire.

L'autre jour donc, M. Bennett a déposé un petit livre bleu, un de ces petits livres imprimés en anglais, qui avait trait aux traités conclus lors de la conférence impériale de juillet dernier.

Et M. Bennett, en le déposant, s'excusait de ne pouvoir simultanément déposer la copie traduite en français. Il n'y avait pas de sa faute, disait-il, ni de la faute des traducteurs. Les documents avaient été livrés à l'imprimerie sitôt que les ententes diplomatiques l'avaient permis, et il n'y avait pas moyen, malgré le bon vouloir des traducteurs, de faire imprimer la copie française.

Hier, tout au commencement de la séance, avec un plaisir évident, M. Bennett s'est levé. Il tenait en main un petit livre à couverture bleue, en tout semblable à celui qu'il avait déposé l'autre jour.

"J'ai le plaisir, dit-il, de déposer devant les membres de cette Chambre le texte français des accords conclus lors de la conférence. Je regrette qu'il se soit écoulé quelques jours entre la déposition du texte anglais et celle du texte français mais les députés conviendront qu'il n'y avait pas de notre faute et que nous avons procédé avec toute la diligence possible en la circonstance."

M. Bennett, avec le petit air chagrin du monsieur qui a quelque chose à se faire pardonner, expliqua longuement la raison du retard. L'imprimerie a travaillé jour et nuit à aligner les phrases du texte anglais. A mesure qu'une galée était prête, elle était transmise aux traducteurs. Toutefois, il n'y eut pas moyen de fabriquer les deux textes simultanément. Cela est évidemment bien regrettable, convient le premier ministre, mais il espère que les députés de la province de Québec ne lui en tiendront pas compte, mais sauront reconnaître la bonne volonté manifestée par le gouvernement.

Et, ajoute le premier ministre, nous avons quand même réussi un tour de force mercredi, car nous avons fait tenir les galées françaises des accords aux courriéristes parlementaires, à mesure qu'elles sortaient des presses de Sa Majesté quelques heures à peine après la déposition du texte anglais.

Compter sur soi

Le Petit Journal (Montréal):

Pour sortir des difficultés présentes, beaucoup se retournent vers le gouvernement, et comptent entièrement sur lui. Ce n'est d'ailleurs pas spécial à notre pays; c'est universel. C'est la conséquence du véritable socialisme d'état vers lequel tendent les gouvernements. L'état se mêle de tout, contrôle tout (et taxe tout). Alors, si quelque chose marche de travers, on tient l'état pour responsable, et l'on attend de lui le redressement.

Les chômeurs de la ville et de la campagne, les commerçants en détresse, les villes obérées, les grandes institutions en déficit, font appel à l'état, qui n'est guère mieux loti que les autres. Il est des gens pour qui c'est bien l'ultime ressource. Mais il en est aussi qui ne font pas d'effort personnel. On demande des octrois, ou des secours; on vit dessus; et quand ils sont épuisés on en redemande d'autres.

Les recettes des gouvernements ayant baissé comme celles des particuliers, il est à craindre que bien des espoirs soient déçus. Mais il faut aussi se dégager de cet esprit propre à faire naître la paresse. Les secours de l'état doivent tendre à ranimer l'activité défaillante, et encourager les efforts sérieux. La formule à adopter doit être: "Aide-toi, le gouvernement t'aidera".

Un prisonnier de guerre

Vienne. — On signale à Baden, près de Vienne, le retour d'un certain Auguste Bogner, né à Saint-Veit en 1891, qui avait été mobilisé dans l'armée autrichienne comme fantassin au début de la guerre. Auguste Bogner, qui avait été fait prisonnier par les Russes le 4 novembre 1914, prétend avoir été détenu en Russie pendant dix-huit ans. Son arrivée a fait sensation dans son village natal.

SAINT-BONIFACE

A l'hôtel de ville

Une assemblée spéciale a eu lieu à l'hôtel de ville, vendredi soir. Il s'agissait des finances de la ville. Cette angoissante question a été de nouveau discutée. L'échevin Murchison, qui préside le Comité des finances, a fait un rapport détaillé des conditions actuelles. Les revenus perçus ne couvrent pas les dépenses, a-t-il dit en substance. Par suite de la dépression, les revenus ont tellement baissé qu'il devient impossible de boucler le budget.

L'on a proposé de couper encore les dépenses. Le Conseil n'a pas donné de détails publics, mais il faudra faire de nouvelles économies. Les deux commissions scolaires seront priées de coopérer. Le conseil doit rencontrer les commissaires des deux commissions la semaine prochaine.

L'on croit comprendre que l'on fera des économies dans tous les départements de la cité. L'on a donné, à cette assemblée, des détails intéressants sur les autres municipalités de la province.

Décès de M. Maxime Rocan

M. Maxime Rocan, l'un des citoyens les plus connus à Saint-Boniface, est décédé la semaine dernière à l'hôpital de Saint-Boniface, à l'âge de 56 ans.

M. Rocan était né à Winnipeg en 1876. Son père, qui se nommait aussi Maxime, a été un des pionniers de la province. Venu en 1872, M. Rocan ouvrit la première boucherie que connut le Winnipeg d'alors. M. Rocan, père, devait décéder en 1912.

Le défunt s'occupa également du commerce de la viande, soit à son compte ou comme employé dans diverses compagnies.

M. Rocan avait épousé à Saint-Boniface même Alphonsine Couture. Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, deux fils, MM. Maxime et Maurice, et six filles, Mlles Jeanne, Denise, Laure, Yvette, Marcelle et Louise. Il laisse en plus deux frères, M. l'abbé Elie Rocan, curé de Sainte-Agathe, M. Gustave Rocan, de notre ville, et une soeur, Mme MacMillan, en Colombie-Anglaise.

Le service a eu lieu vendredi matin à la cathédrale, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. M. l'abbé Rocan, frère du défunt, a chanté le service, assisté de M. l'abbé Adélard Couture et du R. P. Maurice Dussault, O.M.I., neveux du défunt.

Les porteurs étaient MM. J.-A. Marion, Siméon Dussault, Pierre Couture, Théodore Couture, Noël Bougard et Eugène Couture.

L'inhumation s'est faite dans le cimetière de la cathédrale.

Un cortège imposant a accompagné les restes du regretté défunt. M. Rocan comptait beaucoup d'amis à St-Boniface et dans la province.

Nous prions la famille en deuil d'agréer l'hommage de nos sincères sympathies.

Le chef Thompson fera 18 mois de prison

William-A. Thompson, depuis 12 ans chef des pompiers de Saint-Boniface, a été condamné à 18 mois de prison par le magistrat Henri Lacerte pour vol, fraude et faux au montant de $7,900.

Depuis l'arrestation de Thompson, Arthur Spence remplit temporairement les fonctions de chef des pompiers, en attendant la nomination officielle.

Décès du jeune Dussault

Le jeune Albert Dussault, fils de M. et Mme Dussault, 185, rue Masson, est mort le 17 octobre à l'hôpital, des suites d'une méningite. Le jeune Dussault n'a été malade que quelques heures. L'on croit qu'il a dû recevoir un coup sur la tête en jouant. Vendredi matin, il se rendit à l'école et dut quitter la classe. Il entra bientôt à l'hôpital et mourut après de vives souffrances.

Le jeune Albert s'était gagné la sympathie de ses petits camarades que sa mort a vivement touchés. Il n'avait que 15 ans et promettait beaucoup, par la vivacité de son intelligence et la richesse de sa nature. Son père et sa mère (née Pion) ont été grandement affligés de cette mort, le jeune Albert étant leur aîné.

Les funérailles ont eu lieu jeudi à la cathédrale. Le service a été chanté par M. l'abbé Emilien Lévesque. Les porteurs étaient Jean-Marie Huot, Georges Poitras, Edouard Pion et Armand Larivière, tous camarades du jeune défunt.

Le jeune Albert laisse son père, M. Célien Dussault, et sa mère, Marie-Louise Pion, et trois petites soeurs, Cécile, Simonne et Aline, ainsi qu'un petit frère, Lionel.

Nous prions M. et Mme Dussault d'agréer l'expression de nos sincères sympathies.

Décédé

M. MAXIME ROCAN,
vieux citoyen de Saint-Boniface qui vient de mourir

Cercle d'étude

Le Cercle d'étude de l'Amicale Marie-Rose a repris ses activités. Il tient ses séances dans la bibliothèque de l'Institut Collégial Saint-Joseph, le troisième mercredi de chaque mois, à 8 h. du soir.

En septembre dernier, Mlle Antoinette Baril, présidente de l'Amicale, fit la revue des derniers événements marquants dans la vie religieuse, politique, littéraire, artistique; Mlle Valentine Couture préconisa la lecture plus assidue de l'Evangile par les membres du Cercle. La soirée se termina par une causerie sur M. Paul Claudel et l'analyse de son drame: "L'Annonce à Marie".

Mercredi dernier, dans la deuxième séance du Cercle, le R. P. H. Schelpe, S.J., commenta un passage de l'Evangile de dimanche: la résurrection de la fille d'un officier. Il énuméra les conditions requises pour qu'une jeune fille catholique ait vraiment la vie et qu'elle exerce par là une influence salutaire.

Mme A. Bonin fit la nomenclature des Livres inspirés, soulignant d'une manière spéciale l'onction des paroles du Nouveau Testament. Mme M. Cossette parla de René Bazin intime et Mlle Gabrielle Roy analysa le "Magnificat" de cet auteur. Mlle Marie-Josèphe Mager apprécia la vie de Mozart et son oeuvre. Mlle Léonie Guillot fit la chronique du mois, puis une conversation amicale entre les personnes présentes occupa le reste de la soirée.

Les différents travaux préparés avec soin et présentés avec naturel, grâce et distinction, l'intimité qui existe entre les membres du Cercle, font de ces assemblées une véritable fête pour l'esprit et le coeur.

Assemblée de la Ligue Civique

Dimanche dernier, une assistance nombreuse et représentative envahissait l'hôtel de ville pour cette assemblée. La séance ouverte, M. le président fit quelques remarques sur l'organisation de notre système municipal et sur son travail. Il fit remarquer avec justesse que l'on ne devrait pas perdre de vue l'augmentation de la population de la cité qui est de 16,800, car les dépenses d'améliorations de la cité ont été faites pour pourvoir à une population bien plus nombreuse. Mention fut faite que Saint-Boniface possède de bons sites résidentiels et manufacturiers qui trouveraient aisément acheteurs à la reprise des affaires et que son système de voies publiques peut rivaliser avec les municipalités environnantes et même avec la cité de Winnipeg.

Puis la parole fut donnée à MM. les échevins sortants. Tour à tour MM. Suarez, Van Ealander et d'Eschambault donnèrent de bons rapports de leurs activités au conseil. MM. les échevins Van Belleghem et Mathieu prirent aussi la parole. M. l'échevin Pirotton s'était fait excuser.

De tous ces rapports il ressort que les questions de finances et d'assistance sont les deux plus grandes questions à résoudre. Une forte délégation de sans-travail assistait à l'assemblée et posa plusieurs questions. MM. les échevins y répondirent de leur mieux et promirent de faire tout leur possible pour améliorer la situation de ceux que la nécessité a obligés à avoir recours à la cité.

Des rapports donnés et des discussions qui suivirent, il ressort que notre conseil semble bien comprendre la réalité de la situation et une note d'espérance a été jetée par l'annonce d'un projet à l'étude et qui aiderait à maintenir notre équilibre financier et par là à faire face à nos obligations.

La date de l'assemblée où le rapport de la commission scolaire sera reçu a été fixée au dimanche 30 octobre, à 2 h. de l'après-midi, dans la grande salle de l'école Provencher. La question scolaire étant très actuelle et intéressante au plus haut point, les mères de famille, les dames seront admises.

* * *

Une nouvelle assemblée fut convoquée et la question de nomination de candidats pour les prochaines élections fut mise à l'ordre du jour. Un comité fut nommé et une assemblée aura lieu le dimanche 30 octobre, à l'école Provencher, immédiatement après celle de la commission scolaire.

Une suggestion fut faite à l'effet que dans cette question d'assistance, rien n'avait été fait pour assister le contribuable qui voit ses taxes augmenter et ses revenus baisser. Motion fut faite que le président soit autorisé à écrire au conseil de la cité pour lui faire cette remarque et lui demander qu'une étude sérieuse soit faite dans le but d'abaisser le taux d'intérêt sur les taxes arriérées.

Le contact et les discussions franchement amicales qui ont eu lieu entre les divers éléments de la société à ces assemblées sont de bon augure pour l'avenir. C'est par le contact, la réalisation des faits et l'étude des questions sociales, que l'on arrivera à la meilleure solution de nos problèmes économiques, et cela à la satisfaction de tous.

(Communiqué)

Cercle Ouvrier Saint-Joseph

Assemblée mensuelle du 18 octobre

Malgré le mauvais temps, environ 150 membres se rendirent à notre dernière assemblée de l'année financière 1932.

Les vérificateurs présentent leur rapport et les membres de notre Cercle ont pu constater que notre Cercle Ouvrier marche de l'avant effectivement et financièrement.

Une motion de sympathie est adressée à MM. Roméo et Aimé Dubreuil, Jos. Mathieu, Ed. Lavallée, Siméon Dussault et J.-A. Marion à l'occasion des deuils qui viennent de les frapper.

On procède aux élections dont voici les résultats: Président, M. Ulric Lambert; vice-président, E.-P. Dumont; secrétaire-trésorier, P. Raimbault; conseillers: F. Jodoin, R. Roy, A. Pelletier, D. Ledoyen, O. Faille et W. Saint-Onge.

M. le président remercie les membres pour la marque de confiance qu'ils lui ont exprimé en le renommant président de notre Cercle pour l'année 1933, et les assure qu'il fera, ainsi que son nouvel exécutif, tout en son pouvoir pour l'intérêt du Cercle Ouvrier Saint-Joseph.

Il annonce une partie de cartes sous les auspices du Cercle Paroissial, qui est en formation, et demande aux membres de bien vouloir encourager cette partie de cartes dont les recettes iront aux pauvres.

Il est décidé qu'une soirée intime sera donnée au mois de novembre pour les membres et leurs épouses et jeunes filles, afin de les intéresser à ce qui se fait à notre Cercle. Cette soirée aura lieu très probablement le troisième dimanche de novembre.

MM. F. Jodoin, W. Saint-Onge, W. Coindet et Jos. Leclair, accompagnés de A. Daigneault, prirent part à notre programme récréatif.

M. J.-A. Savoie fut l'heureux gagnant du prix de rafle mensuel donné gracieusement par notre Cercle.

LE SEC.-TRESORIER.

Chevaliers de Colmb

La prochaine assemblée régulière du Conseil Provencher, No 2450, aura lieu jeudi soir le 27 courant. Cette assemblée sera d'autant plus intéressante qu'on y annonce une conférence par M. le juge L.-A. Prud'homme. La vaste érudition de M. le juge Prud'homme en matière historique est bien connue et on peut s'attendre à une belle leçon d'histoire, tout à la fois récréative et instructive, puisqu'il rappellera: "Episodes historiques manitobains". Il y aura, en outre, un programme musical sous la direction de M. Albert Hébert.

* * *

Les membres ne doivent pas oublier qu'il y a maintenant un prix de présence à chaque assemblée. L'ami J.-A. Cardin a perdu un beau dollar par son absence, à la dernière assemblée — ce qui augmentera la valeur du prix, la prochaine fois. Avis, donc, à chacun d'être présent, et ne pas manquer cette aubaine.

* * *

La Ligue de Quilles a repris ses joutes d'automne, il y a déjà deux semaines, et tout fait prévoir des joutes encore plus contestées que celles de l'an dernier. On parle déjà des exploits magnifiques de Vic. Guilbert, Jos. Desjardins, Ernest Gagnon et Onésime Marquis! Venez applaudir vos joueurs favoris au Saratoga, tous les mardis soirs à 8 h. 30.

Soirées récréatives

Les commissaires d'écoles veulent bien encore cette année organiser des soirées récréatives. Ces séances ont été très appréciées l'an dernier et sont un moyen d'amuser honnêtement nos gens. Le comité en charge est heureux d'annoncer que la première de ces soirées aura lieu le 13 novembre. Qu'on se rappelle la date et qu'on vienne en foule.

(Communiqué)

PETITES NOTES

Mme Raoul Lavoie, de L'Islet, Qué., est actuellement en visite chez son gendre et sa fille, M. et Mme Noël Bernier.

* * *

Mme Maxime Rocan et sa famille remercient les personnes qui ont bien voulu leur donner des marques de sympathie à l'occasion de leur deuil récent.

* * *

La "Norwood and St. Boniface Unemployed Conference" tiendra sa prochaine assemblée le dimanche 30 octobre, à 8 h. du soir, dans ses salles de réunion, 334, ave. Taché. Tous les membres sont priés d'y assister. Attention aux changements d'heure et d'adresse.

CITY OF SAINT BONIFACE — MANITOBA

AVIS PUBLIC

Re Construction de trottoirs de béton "Unemployment Relief Works Act, 1931"

Avis est par la présente donné qu'en vertu d'une loi de la Législature du Manitoba, Chapitre 51, 1932, et des dispositions de la Charte de la Ville, des obligations spéciales (améliorations locales) seront émises pour un montant égal à la part du coût de ces trottoirs, que les contribuables doivent assumer, et cotisera et prélèvera annuellement une taxe uniforme de frontage sur les propriétés directement affectées suffisante pour payer l'intérêt et éteindre la dette dans l'espace de 5 ans.

Les contribuables intéressés qui désirent commuer cette taxe en payant comptant pour leur part pourront le faire en s'adressant au bureau du Trésorier, qui leur fournira le montant exact requis dans chaque cas.

Il n'y aura pas d'autre avis de donné à ce sujet, et les règlements pourvoyant à la répartition de ces taxes tel que ci-haut mentionné seront passés après 30 jours de la date de cet avis.

Par ordre,
ERNEST GAGNON,
Greffier.

Daté à Saint-Boniface, ce 26 octobre 1932.

Un patient modèle

— Vous vous souvenez, docteur, il y a deux ans, lorsque vous m'avez guéri de mon rhumatisme, vous m'avez recommandé d'éviter l'humidité?

— Oui, c'est vrai, reprit le médecin.

— J'ai suivi fidèlement votre recommandation jusqu'à ce jour. Je suis venu vous demander si maintenant je pourrais prendre un bain?

Le Coin des Enfants

CAUSERIE

Si je vous disais tout ce que je pense de bien de vos braves petits coeurs d'enfants, je n'en finirais plus. Oh! Mère-Grand avait bien raison de ne pas douter de votre générosité! Avec quel élan magnifique vous avez répondu à son appel!

Depuis trois semaines, nous vivons à la "Liberté" dans un amoncellement de papier et de ficelles, dans une forêt d'albums d'images... Nous ne pouvons presque plus bouger sans faire écrouler ces piles de jolis livres confectionnés par vos soins.

Il y en a de merveilleux. Il y en a de modestes. Mais pas un où l'on ne découvre la trace d'un effort touchant.

Imaginez le ravissement de ces pauvres enfants qui n'ont pas comme vous, la santé, en recevant cette bibliothèque de 350 livres. Avec quelles explosions de joie ils se plongeront dans ce défilé de gravures amusantes et instructives! Plus de longues heures sans fin! Plus d'ennui! En feuilletant les pages captivantes, ne sentiront-ils pas la pensée bienfaisante qui y est exprimée et la grande caresse sympathique de tous leurs petits amis de l'Ouest? Oh! oui, n'en doutez pas! Aussi avec quelle gratitude ils penseront à vous tous, car leur coeur, lui, n'est pas malade... Je puis même vous assurer qu'ils offriront un peu de leurs souffrances pour le succès de vos études.

Savez-vous pourquoi, mes chéris, de temps à autre, nous faisons ainsi appel à votre bon coeur? Pour vous fournir l'occasion d'être compatissants, charitables, généreux. Personne — même un écolier, une écolière, — n'a le droit de ne faire aucun bien, de tout recevoir et de ne rien donner. Il faut penser aux autres, surtout à ceux qui sont moins favorisés que nous. Il faut être apôtres, dans quelque sphère où l'on vit, et c'est par des gestes charitables comme celui que vous venez de faire, qu'on apprend à le devenir.

Pour votre gentillesse et votre empressement à répondre à mon appel, merci du fond du coeur, chers enfants! Puissiez-vous éprouver bien des fois dans votre vie ce bonheur de faire des heureux!

MERE-GRAND.

JOYEUSE FÊTE!

Félicitations et voeux de bonheur aux petits amis qui fêteront leur anniversaire de naissance cette semaine:

27 octobre

Jeanne Cyrenne, Fannystelle, 11 ans.

28 octobre

Irène Rocan, La Broquerie.

Jean-Marie Deniset, Saint-Boniface, 9 ans.

29 octobre

Lucile Rioux, Transcona, 11 ans.

Roma Desrochers, Mariapolis, 12 ans.

Léo Boisjoli, La Broquerie.

30 octobre

Marie Fiola, Sainte-Geneviève.

Bernadette Leclair, Saint-Norbert, 10 ans.

31 octobre

Annette Paillé, école Barkham, St-Norbert, 8 ans.

1er novembre

Albert Legal, Sainte-Geneviève.

2 novembre

Edmée Labossière, Saint-Léon.

Les Camarades du "Coin" et Mère-Grand

Conte

LE CHIEN DE MONTARGIS

En ce temps-là, qui était le règne du bon roi Charles V, il y avait à la cour un brave gentilhomme picard, Aubry de Montdidier, dont le nom ne serait jamais venu jusqu'à nous sans son chien.

Je vois le sourire qui accueille cette assertion, mais c'est à tort que l'on se montrerait sceptique, car l'histoire que je me propose de vous raconter est de celles dont l'authenticité ne peut être mise en doute. Ne la retrouve-t-on pas, sans variante sensible, chez tous les vieux chroniqueurs assez sérieux pour faire le départ de la vérité et de la légende?

Pourtant, il y a quelque chose d'extraordinairement romanesque dans le cas de ce chien de Montargis, ainsi appelé du nom de son lieu d'origine, alors la capitale du Gatinais. Et le trait qui l'illustra peint si bien l'attachement qu'une bête intelligente peut avoir pour son maître, qu'il est tout naturel que la mémoire en soit venue jusqu'à nous.

Aubry de Montdidier, archer habile et gentilhomme loyal, avait su forcer la confiance de son souverains.

Charles V le tenait en grande estime et ne manquait guère de l'honorer de sa faveur chaque fois qu'il avait l'occasion de la lui témoigner.

— Sire, Votre Majesté me comble, disait l'honnête courtisan.

—Nous voudrions pouvoir faire bien davantage encore pour nos fidèles féaux, répondait le roi. Et si vous avez quelque désir que je puis satisfaire, parlez sans crainte, mon brave Aubry.

Après avoir bien hésité à aborder ce chapitre, l'archer finit par s'enhardir jusqu'à dire à Charles V:

— Eh bien! oui, Sire, que Votre Majesté me pardonne, mais j'ai une faveur insigne à solliciter de son bienveillant intérêt.

— Laquelle donc, mon ami?

— Mon lévrier, qui m'est dévoué à un degré inimaginable, ne peut franchir l'enceinte du palais. Il en est tout malheureux, et, chaque fois que je m'y rends pour le service de Votre Majesté, je le suis aussi de le laisser pleurant et gémissant derrière moi comme âme en peine.

— Qu'à cela ne tienne! dit le prince, à la surprise de son entourage habituel, très à cheval sur l'étiquette rigide de la cour. Nous ferons une exception pour lui et nous vous autorisons volontiers à nous l'amener désormais, pourvu qu'il n'en tire pas trop licence.

Tout en rassurant le roi sur ce point, Aubry se confondit en remerciements. Son chien, expliqua-t-il, était trop bien élevé pour ne pas se conformer strictement aux ordres qu'il lui donnerait, et personne n'aurait à se plaindre de sa conduite au palais plus qu'ailleurs.

Cependant, quelqu'un trouvait d'ores et déjà exorbitante la requête de l'archer et s'indignait qu'elle eût été exaucée par Charles V.

C'était un autre gentilhomme de la suite du prince et du nom de Richard Macaire.

En dépit de son titre de chevalier, celui là ne valait pas cher, et il ne se faisait pas faute de médire, des uns et des autres, non sans multiplier les bassesses et les courbettes pour gagner, lui aussi, la faveur royale. Mais, si Charles V aimait les bons serviteurs, il méprisait les plats valets, et, jusqu'ici, Richard Macaire n'avait pas trouvé le moyen de lui plaire. On le tolérait à la cour, voilà tout.

L'idée qu'un chien y était toléré aussi lui fut donc assez pénible, d'autant qu'il détestait Aubry.

(A suivre)

La Fête du Christ-Roi!

Dimanche 30 octobre

Préparons la fête du Christ-Roi!

— Comment?

— En lui offrant un cadeau royal.

— Un cadeau royal? Mais qui donc nous dira où le trouver?

— Tressons à Jésus une couronne de fleurs par vos sacrifices, vos actes d'amour, de vertus et d'apostolat: voilà le moyen de réjouir son Coeur!

A MES PETITS AMIS

La lecture des lettres exquises que vous avez glissées dans vos albums m'a été infiniment douce, chers enfants. J'en publie quelques passages, pris au hasard, qui attestent quelle adorable association de bons coeurs forment les vaillants écoliers de l'Ouest.

"Sur votre demande, j'ai fait ce petit livre d'images. Il n'est pas bien beau, mais je suis un petit garçon qui n'aime pas beaucoup faire ces choses-là. J'aime beaucoup mieux jouer à la balle. Dimanche après-midi, pour faire plaisir à un petit malade, j'ai fait ce livre de mon mieux. Je souhaite de tout mon coeur que les petits enfants qui le parcoureront oublient leur mal." — Roland Leduc, 200½, avenue Provencher, Saint-Boniface.

"Nous étions contents de faire les livres d'images que vous recevrez cette semaine. Comme ces pauvres petits malades se désennuieront bien en feuilletant les pages de ces albums fabriqués par nos mains. Je suis sûre qu'ils offriront quelques heures de souffrance pour le succès de nos études, et nous, en retour, nous prierons beaucoup pour leur guérison." — Anna Balcaen, La Broquerie.

"Faire plaisir, n'est-ce pas le bonheur de la vie? Vous l'éprouvez en faisant des heureux, et moi je ressens un peu cette douce jouissance en vous adressant cet album pour vos petits protégés du Sanatorium... Je l'ai travaillé avec bonheur en songeant qu'il ferait plaisir à des enfants souffrants." — Victorine Vigier, couvent de Saint-Léon.

"Quoique je ne sois pas bien grande encore, avec de l'aide j'ai réussi à faire un album qui me semble joli. J'espère bien qu'il y aura des petits enfants au Sanatorium qui seront de mon avis." — Annette Péloquin, Sainte-Agathe.

Mais oui, chère petite, n'en doutez pas. Tous les albums envoyés avec tant de gentillesse seront bien accueillis, croyez-le.

Je souhaite bien que vous soyez tous dans la disposition d'esprit de ce bon petit Roland Fortin, de Saint-Boniface, qui m'écrit: "Quand même je n'aurais pas de prix, ça ne fait rien. Je suis content d'offrir mon album pour amuser les petits enfants malades."

Malgré mon grand désir de vous récompenser tous, mes chéris, il m'est bien impossible de le faire. Nous décernons les prix non pas aux plus méritants — vous l'êtes tous — mais à ceux dont les albums sont les mieux réussis et représentent le plus de travail. Comme un grand nombre d'enfants ont oublié de mentionner leur âge, nous n'avons pu en tenir compte dans la distribution des prix.

Un merci bien cordial et bien fervent aux mères de famille et aux vaillantes institutrices qui ont si bien secondé mon appel. L'une d'elles m'écrit: "Les enfants ont sorti tous leurs trésors et les grandes ont consacré leur "Jour d'Action de grâces" à coller les chefs-d'oeuvre. Elles étaient si heureuses que c'était plaisir de les voir!" Comme tout cela est réconfortant et agréable à lire!

Mais la palme du concours ne revient-elle pas à cette institutrice de la Saskatchewan qui m'envoie un album fait par elle-même à ses moments libres?

Si l'on répond avec tant d'empressement à ses appels, Mère-Grand n'ignore pas qu'elle le doit en grande partie à ces dévouées amies du "Coin des Enfants".

A tous mes aimables correspondants de cette semaine, merci pour les jolis sentiments exprimés. Revenez vite, je vous assure d'avance de mon tendre accueil. N'oubliez pas le concours d'octobre!

Gérard Grandmont, Institut Collégial Provencher, Saint-Boniface; Albert Gagnon, Noé Bédard, Léo Beaupré, Alexandre Langlais, Juliette Rodrigue, Emilien McCarthy, Isidore Dandeneau, Annette Robert, René Simard, Cécile Boisjoli, Marguerite Savard, Paul-Emile Savard, Fernand Gagnon, Eveline Boily, La Broquerie; Jacques Bruyère, Letellier; Florence Therrien, Lorette; Irène Hamel, Loverna, Sask.; Gratia Tougas, Saint-Adolphe; Maurice Arpin, Saint-Boniface; Albert Laroche, Otterburne. Gérard Dumaine, Lorette; Aline Robert, Laurette Tétreault, Gertrude Tétreault, Alma Chartier, Ernest Tétreault, Edmond Rocan, Aurore Bisson, Jeanne Emond, Lucienne Bisson, Patrick McCarthy, Germaine Emond, Jeanne d'Arc Fabas, Noémie Deslauriers, Yvonne Rocan, Lucien Emond, Berthe Carrière, Cécile Carrière, Léonne Carrière, Jeanne Rodrigue, Marcel Pelletier, Théodora Fisette, Thérèse Legal, La Broquerie; Berthe Delisle, Saint-Norbert.

MERE-GRAND.

CONCOURS D'ALBUMS D'IMAGES

Pour les petits tuberculeux du Sanatorium Saint-Boniface

LAUREATS

Prix: un abonnement à l'Oiseau Bleu"

Berthe de la Gorgendière, couvent, Saint-Laurent.

Rose Arpin, couvent de Lorette.

Marcelle Lemaire, école Barkham, Saint-Norbert.

Jeanne Legal, école Dugas, Sainte-Geneviève.

Marcel Boulet, école Saint-Félix, Dunrea.

Liliane Bruyère, école Notre-Dame-de Lourdes.

Lucien Carrière, école Saint-Joachim, La Broquerie.

Jeanne Alarie, couvent, Ste-Anne-des-Chênes.

Jeanne d'Arc de Moissac, couvent, St-Norbert; Laurine Boucher, Hoye, Sask.

Quatre volumes "Soixante Ans d'Apostolat", par Mgr Grouard: Gilbert Précourt, Saint-François-Xavier; Jacques Bruyère, Letellier; Adola Lapierre, Mariapolis; Victorine Vigier, Saint-Léon.

Cartes postales des Missions du Nord-Ouest, pour le meilleur album fait en collaboration: les élèves du grade X, Saint-Léon; grades 1, 2 et 3, couvent de Lorette; les élèves de l'école de Mariapolis.

Cartes tirées entre tous les concurrents: Gratia Tougas, Saint-Adolphe; Berthe Delisle, Saint-Norbert.

LISTE DES CONCURRENTS

Alice Charrière, école Sainte-Anne Centre, Sainte-Anne-des-Chênes; Marie Frémont, L'Avenir, Qué.; Jeanne Legal, Alice Desrosiers, Elisa Fiola, Henri Bohémier, Albertine Dornez, Lucien Desrosiers, Bernard Dornez, Louis Saltel, Annette Bohémier, Arthur Fiola, Irma Dornez, Eliane Saint-Laurent, Agnès Dornez, Marie-Anne Dornez, Henri Richard, Olivine Fiola, Armela Gayet, Marie Fiola, Marie-Reine Saint-Laurent, Louise Saltel, Marguerite Richard, Gabriel Gauthier, Louis Bélisle, Alice Gayet, Albert Legal, Florence Bohémier, Angéline Dornez, Amandine Fiola, école Dugas, Sainte-Geneviève; Lucille Rondeau, Maximilienne Rondeau, école Richard, Somerset; deux superbes albums des élèves du grave X, couvent de Saint-Léon; Marie-Thérèse Lacroix, Ile-de-Chênes; Hélène Vigier, Albert Grenier, Juliette Leblanc, Victor Bergeron, Hortense Lemieux, Antonin Labossière, Edith Lussier, Martial Lussier, Saint-Léon; Jean-Paul Forest, Henri Lemaire, Annette Paillé, André Tellier, Lloyd Fisher, Etienne Tellier, Jeanne Lemaire, Irène Watters, Marcelle Lemaire, école Barkham, Saint-Norbert; Cécile Payette, Jeanne Labossière, Florence Payette, Saint-Léon; Anna Théroux, Henriette Sibilleau, Florence Théroux, Rita Sibilleau, Notre-Dame-de-Lourdes; Frances Lillies, école Graysfield, Lake Francie; Annette Lamarre, Headingly; Stella Leduc, Roland Leduc, avenue Provencher, Saint-Boniface; Albert Gagnon, Lucien Carrière, Paul-Emile Savard, Noémie Deslauriers, Laurette Tétreault, Edmond Rocan, Thérèse Legal, Anna Balcaen, Théodora Fisette, Jeanne d'Arc Fabas, Louise Emond, Florence Rocan, Thérèse Granger, école Saint-Joachim, La Broquerie; Dominique Desrochers, Cécile Rondeau, Georgina Major, Mélina Payette, Victorine Vigier, Armand Bergeron, Carmen Labossière, Saint-Léon; Thérèse Desautels, Agathe Magnan, Gertrude Desautels, Fortunat Champagne, Albert Bédard, couvent de Sainte-Anne-des-Chênes; Jeanne Perrin, école Calédonia, Sainte-Anne-des-Chênes; Albertine, Jacques et Annette Péloquin, Sainte-Agathe; Madeleine Mahé, Vitaline Gauthier, Liguori Gauthier, Maurice Delorme, couvent de Sainte-Anne-des-Chênes; Orise Desrosiers, école Ouest, Sainte-Anne-des-Chênes; Léandre Boily, La Broquerie; Albert Laroche, école Saint-Pierre Nord, Otterburne; Marcel Boulet, école Saint-Félix, Dunrea; Irène Moniot, Blanche Moniot, Marie-Louise Vandal, école Lee, Rathwell; Jeanne Muller, Alice Chabbert, Cécile Delaquis; Germaine Muller, Yolande Lesage, Liliane Bruyère, école de Notre-Dame-de-Lourdes; Laurence Arpin, Académie Saint-Joseph, Saint-Boniface; Maurice Arpin, Académie Provencher, Saint-Boniface; Gratia Tougas, Saint-Adolphe; Irène Firmin, Stella Zemla, Yvonne Ferland, Renée Lemaire, Lillian Kroker, Céline Godin, Kathleen Carrvalne; Kathleen Verry. Jeanne d'Arc de Moissac, Béatrice Champagne, Lina Patenaude, Eliane Verreault, Juliette Ouimet, Martha Van Eslander, Marie-Antoinette Gousseau, Annette Carrière, Madeleine Leclaire, Yolande Millier, Winnifred Verry, Bernadette Leclair, May Androst, Verna Zemla, Elie-Anne Godin, Lillian Plantge, Dora Ouimet, Irène Champagne, Yolande Kenny, Antonia Girouard, Stella Melnyk, Adèle Beaudry, Germaine Ferland, Pauline Balokowsna, Grace Greenwood, Georgina Gelaude, Claire Landry, Anne Camiré, Bernadette Laramée, Anna Girouard, Yvette Arnal, Annette Vouriot, Mary Gelaude, Aurore Landry, Irène Saint-Germain, Anita Lamoureux, Florence Champagne, Yvette Decosse, Eveline Guay, Rosie Frankowski, Rosie Reitmeir, Rose-Marie Dorge, Mélina Courchaine, Gabrielle Grandmont, Georgette Kenny, Jeanne Wenden, Louise Véry, Marcelle Kenny, Verna Greenwood, Jean Lasakowski, Clara Zaste, Sylva Vermette, Georgette Courchaine, Hazel Wilson, Jeanne Saint-Germain, Maria Vergnano, Annie Sawchuk, Evelyn Kroker, Anna-Maria Ferland, Rolande Courchaine, Denise Benjamin, couvent de Saint-Norbert; Jacques Bruyère, Letellier; Dolorès Lussier, trois jolis albums faits en collaboration par les élèves de l'école de Mariapolis; Aline Nick, Laurette Lavoie, Yvonne Lombaert, Adola Lapierre, Virginie Nick, Alma Choquette,, école de Mariapolis; Cyprien Bohémier, Sainte-Anne-des-Chênes; Rodolphe Dufort, Maurice Dufort, Louis Hamelin, Saint-Norbert; Jeanne Alarie, Eveline Blanchette, Eveline Dufresne, Sainte-Anne-des-Chênes; Gérard Turcotte, couvent de Lorette; Irène Hamel, Loverna, Sask.; Marguerite Leclair, Alice Préfontaine, Marie-Louise Lamothe, Lucienne Pagée, Jack Houston, Antonio Lamothe, Conrad Préfontaine, Gilbert Précourt, Jean-A. Houston, Donald Todd, Janette Houston, Lucienne Précourt, Thérèse Regnier, Marguerite Chaillifoux, Tom Houston, Charles Préfontaine, Yvonne Souci, Agnès Bremner, Louis-David Lamothe, Rosaria Lamothe, Laura Todd, Saint-François-Xavier; Alma Manseau, école de Letellier; Solange Lapointe, école Beaudry, La Salle; Marie-Louise Desrosiers, couvent, Sainte-Anne; Berthe Delisle Saint-Norbert (4 albums), Florent et Eliane Verreault, Saint-Norbert; Alida Rochon, école Beaudry, La Salle; Clovis Jeanson, Hortense Jeanson, les grades 1, 2 et 3, Rose Arpin, Véronique et Annette Roy, les élèves des 9e et 10e grades, les élèves du grade 11, Eileen Hager, Clara Green, Solange Carrière, Edmée Lamoureux, Irène Arpin, les élèves des grades 4 et 5, Laurette Trudeau, Odette Turcotte, Jean Turcotte, Lucienne Lussier, Adélaïde Loutsch, Jeanne Laurin, Vergie Lamb, les élèves des grades 7 et 8, Edmée Lamoureux, Katie Sizik, Sara Trudeau, Lina Laurin, Eileen Unger, Jeanne Guichon, Adrienne Grégoire, couvent de Lorette; Florence, Imelda et Léa Therrien, Lorette; Alberta Moreau, Blanche Neefs, Antoinette Houle, Annette Godbout, Laurine Boucher, école Hoey, Hoey, Sask.; Joseph Ennis, May Fraser, Murray Henderson, Bruce Henderson, Alma et Thérèse Bouchard, Athella Graveline, Madeleine Cloutier, école de Letellier; Robert Deroche, Adeline Mirel, Blanche Mary, école Carnot, Notre-Dame-de Lourdes; Clémentine Delaquis, école Notre-Dame-de-Lourdes; Catherine Ziegler, école Notre-Dame de l'Assomption, Transcona; Roland Fortin, Jardin de l'Enfance Langevin, Saint-Boniface; Germaine Mary, Jos. Chabbert, école Carnot, Notre-Dame-de-Lourdes; Jeanne Carrière, Storthoaks; Gérard Dumaine, école Lorette Ouest, Lorette; Marguerite Lagimodière, Lorette; Marcelle Meyer, école N.-Dame-de-Lourdes; Léontine Desautels, couvent de Sainte-Anne-des-Chênes; Camille Combot, Hélène Boucher, Eveline Verrier, Pearl Anderson, Ethel Bruce, Antoinette Lavallée, Andrew Wilson, Marie-Anna Perreault, Hélène Lavallée, Frédéric Lavallée, Alexina Colliou, Dorothy Wilson, Hervé Abgrall, Berthe de la Gorgendière, couvent de Saint-Laurent; Marc Bremault, Sainte-Agathe; Thérèse Gauthier, Sainte-Anne-des-Chênes; Gérard Laurin, Dufresne; Maurice Lussier, Mariapolis; Marcel Graveline, Letellier.

CARNET DU "COIN"

Une fidèle amie du "Coin", Anna Balcaen, La Broquerie, est heureuse de vous faire part de la naissance d'une petite nièce, Berthe, le 8 octobre. Voilà une tante "comme il faut" avec ses 21 petits neveux et nièces!

Ma petite amie, Alphéda Lord, La Broquerie, a le bonheur de vous annoncer la naissance d'une belle petite cousine, Lilianne, le 9 octobre.

Une autre gentille amie, Laurette Tétreault, La Broquerie, a la grande joie de vous apprendre la naissance d'une petite nièce, Jeannette Tétreault, le 22 septembre.

Ma petite amie, Théodora Fisette, La Broquerie, a le plaisir de vous annoncer la naissance d'une petite nièce, Marie-Cécile-Mathilda Verrier.

Que pensez-vous, petits amis du "Coin", de ce mot de Thérèse Legal, élève du Couvent de La Broquerie: "La semaine dernière, j'ai eu une nouvelle petite nièce, "Aline", et un nouveau petit neveu, "Gabriel". Je suis riche, j'ai 33 petits neveux et nièces." Pouvez-vous en dire autant?

Bienvenue à tous ces petits anges qui viendront bientôt accroître l'immense famille de Mère-Grand et donner du fil à retordre à leurs bonnes institutrices!

M.-G.

En vacances

Denise écrit à sa tante:

"Chère tante, Gaston et moi, nous avons tiré au sort pour savoir qui t'écrirait, et c'est moi qui ai perdu..."

LE BON LANGAGE

NE DITES PAS:

1.—Viens pas me bâdrer.
2.—Le père de Michel est dans la bad luck.
3.—Descends en bas, monte en haut.
4.—J'en ai de besoin.
5.—J'ai fait de mon best.
6.—As-tu payé la charge d'admission?
7.—J'ai une échappe au doigt.
8.—J'ai hâte de manger du dinde.
9.—Fie toi-z-y pas.
10.—Un spanne de chevaux.

DITES:

1.—Ne viens pas m'ennuyer, m'agacer, m'importuner; laisse-moi la paix.
2.—Le père de Michel est dans le malheur, dans l'adversité, dans la misère.
3.—Descends, monte.
4.—J'en ai besoin.
5.—J'ai fait de mon mieux; j'ai fait mon possible.
6.—As-tu payé le prix d'entrée?
7.—J'ai une écharde au doigt.
8.—J'ai hâte de manger de la dinde.
9.—Ne t'y fie pas.
10.—Une paire de chevaux.

Couture anglaise

Suzette vient d'entrer dans la classe d'ouvrage manuel. On lui a montré à faire une couture anglaise.

— Eh bien, lui demande, le soir, sa mère, as-tu bien travaillé?

— Oh! oui, maman: j'ai appris à coudre en anglais!

Une question intéressée

— Grand'mère, si je n'étais pas née, tu ne serais pas devenue grand'mère?

— Non, ma petite.

— Cela te fait plaisir d'être grand'mère?

— Certainement, beaucoup de plaisir.

— Alors, qu'est-ce que tu vas me donner pour cela?

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

OTTERBURNE

MAISON SAINT-JOSEPH

La "Saint-Viateur"

Cette fête patronale de notre Institut, nous l'avons célébrée le vendredi 21. Saint Viateur est né au IVe siècle, à Lyon, France; il est mort tout jeune dans les déserts de la Thébaïde, en Egypte. Il fut choisi par le Père Querbes comme patron de la congrégation religieuse qu'il fonda en 1831, à Vourles, sa paroisse, située près de Lyon.

La fonction par excellence des Clercs paroissiaux ou Catéchistes de Saint-Viateur est l'enseignement sous toutes ses formes, tout spécialement l'enseignement de la doctrine chrétienne aux petits et aux humbles; aussi le service des saints autels. Or Viateur, disciple de saint Just, alors l'évêque de Lyon, était catéchiste zélé et lecteur de la Sainte Eglise. La vie de ce jeune clerc, un "très saint jeune homme", comme l'affirment ses biographes, attira l'attention du Père Querbes qui le choisit comme modèle et patron de sa communauté.

Le 13 janvier 1870, S. S. Pie XI a élevé la fête de saint Viateur au rite double de première classe avec octave, pour les membres de l'Institut. Les prêtres, au bréviaire, sont tenus à un office propre pendant la susdite octave.

Le 5 avril 1933, la S. Congrégation des Religieux a accordé, pour dix ans, que dans toutes et chacune des paroisses où il existe des maisons ou écoles de l'Institut des Clercs de Saint-Viateur, on puisse célébrer, le 21 octobre, une messe solennelle et une messe basse de saint Viateur, avec "Gloria" et "Credo", pourvu que ce jour du 21 octobre ne tombe pas un jour de fête double de 1ère classe.

Le 21 octobre, cette fête se célèbre dans tout l'Institut implanté aujourd'hui en Belgique (où est la maison mère), en France, en Espagne, au Canada, aux Etats-Unis, en Chine.

(Note. — Au 1er juillet 1932, la province de Montréal comptait 529 religieux qui se répartissent comme suit: 75 Pères, 416 Frères catéchistes et 38 aides-temporels. Ces religieux sont distribués dans 44 établissements.)

La Maison Saint-Joseph, devenue un des principaux établissements de la province canadienne, dite "province de Montréal", a rendu sa part de filial hommage au glorieux patron. A 6 h., le Père directeur a officié à la messe de communauté. Le Fr. I. Thibault, C.S.V., notre nouveau maître de chapelle, a fait exécuter aux petits orphelins des cantiques de circonstance. A 8 h. 30, grand messe solennelle chantée par le Père aumônier. Le Père Directeur rappela dans son allocution que saint Viateur est un modèle qu'il nous faut imiter et un puissant patron qu'il nous faut prier. Nous nous étions préparés à cette fête par une neuvaine de prières.

A midi, nos Petites Missionnaires de Saint-Joseph servirent à tous un copieux diner. Le reste du jour fut employé aux jeux organisés sous forme de concours. Il y en eut au programme pour tous les âges et tous les goûts. Citons par exemple les courses de vitesse, à obstacles, à relais, aux patates, aux "peanuts", à la chandelle, à trois jambes, dans les sacs, aux chaussures, sur échasses, à l'addition; les sauts en longueur, en hauteur, de travers!... Les concours de "pool", de tir à la carabine, manger la pomme, avaler le fil, poser la queue à l'âne, etc., etc. Plusieurs concurrents se sont révélés habiles joueurs et "ont fait leur nom" pour longtemps! En récompense, de beaux prix furent distribués aux gagnants, dimanche dernier, sous la présidence du Rév. Père Directeur.

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Baptêmes

Le 9 octobre — Marie-Lorraine-Azilva-Jeannine, fille de Philippe Daignault et d'Antonia Neault. Parrain et marraine: Emilien Daignault et Sarah Hogue.

Le 16 octobre — Denis-Jacques, fils de Donat Nolin et d'Alice Dumais. Parrain et marraine: Raoul Dumais et Adélaïde Nolin.

Le 16 octobre — Marie-Hélène-Louise-Lorraine, fille d'Edmond Désautels et d'Aurore Bruneau. Parrain et marraine: Edmond Désautels, grand-père, et Marie-Hélène Desautels.

Le 21 octobre — Joseph-Georges-Elie, fils d'Olivier Fillion et d'Ernestine Fiola. Parrain et marraine: Adélard Jolicoeur et Adrienne Désautels.

Le 23 octobre — Marie-Agnès-Jeannette, fille de Raoul Desrosiers et de Gracia Prairie. Parrain et marraine: Pirre Desrosiers et Marie Desrosiers.

LETELLIER

Bienvenue

Nous nous faisons l'interprète des paroissiens pour souhaiter la plus cordiale bienvenue à notre nouveau curé, M. l'abbé Joseph-Pierre Gagnon et pour l'assurer qu'il peut compter sur notre soumission et notre coopération.

Après nous avoir lu la lettre de l'Administrateur du diocèse le nommant curé de Letellier, le dimanche 16, notre nouveau pasteur nous a adressé des paroles bien douces qui lui ont gagné les coeurs et nous sommes persuadés qu'étant animé de si bonnes dispositions, à notre égard, il aura bientôt acquis l'estime et la confiance de tous les paroissiens.

M. l'abbé Gagnon s'est dévoué au service des catholiques de races étrangères pendant les premières années de son ministère. Il fut ensuite vicaire à la cathédrale de Saint-Boniface, curé à Saint-Adolphe. Une maladie assez grave le força à quitter le ministère paroissial, pour chercher la guérison dans les hôpitaux; même là il ne resta pas oisif, il fréquentait les malades polonais et autres pour les réconforter physiquement, mais surtout pour s'occuper de leur âme. Il était depuis quelques mois retiré à la Maison Vicariale des Soeurs de la Charité de Saint-Boniface; les autorités diocésaines ont jugé que sa santé lui permettrait d'accepter la cure de Letellier.

Nous nous réjouissons de cette nomination, et nous espérons que la Providence accordera la santé à notre curé, afin qu'il puisse pendant longtemps présider aux destinées de cette paroisse.

Mariage

Le mercredi 19, M. Isidore Bouchard unissait sa destinée à Mlle Cécile Graveline. Le mariage fut béni par M. l'abbé E.-A. Chamberland, vicaire de Saint-Norbert. MM. Emile Graveline et Louis Dansereau étaient les témoins. M. le Curé assistait au choeur. De nombreux parents et amis étaient présents.

Les époux firent leur entrée dans l'église au son d'une marche nuptiale exécutée à l'orgue par Mme Albert Breton. Sous la direction de M. Zotique Granger, une chorale mixte rendit un programme spécial de chant: messe du second ton, à l'offertoire un cantique à deux voix, rendu avec âme, par Mlle Marcelle Jutras et le Dr J.-B. Cloutier. Un second cantique fut chanté en choeur à la fin de la messe.

Le diner fut pris à la demeure de M. Bouchard et le souper chez les parents de la mariée, réunissant une nombreuse assistance. Ce furent des noces du "bon vieux temps" et l'on s'amusa ferme jusqu'à une heure matinale.

MM. les abbés Gagnon et Chamberland rehaussèrent de leur présence le diner et le souper.

Nos félicitations, nos souhaits sincères de bonheur et de prospérité aux nouveaux époux.

* * *

A l'occasion de leur mariage, Mlle Cécile Graveline et M. Isidore Bouchard, tous deux populaires parmi nos jeunes, furent l'objet de fêtes intimes et de nombreux cadeaux leur furent présentés.

Le mercredi 12, le Cercle Saint-Norbert de l'A.C.J.C., dont M. Bouchard est le président, tenait une réunion spéciale, sous la forme d'un concert-boucane, réunissant une quarantaine de membres, y compris plusieurs anciens. MM. les abbés Picton, curé de Sainte-Geneviève, et Adélard Couture, vicaire à Saint-Jean-Baptiste, étaient présents. Nous avions aussi le plaisir de saluer une délégation de Saint-Boniface: MM. Emile, Roland et Etienne Couture, Marc Meunier et J.-B. Poitras. Parmi les anciens présents, il y avait le Dr J.-B. Cloutier, MM. Antonin et Paul Jutras et autres. M. Léon Bruyère, vice-président du Cercle Saint-Norbert, présida la réunion. M. Emile Couture parla au nom du Comité régional de Saint-Boniface.

Au nom de ses camarades, M. Jean-Louis Parent félicita M. Isidore Bouchard de la décision prise, lui exprima l'estime que tous ont pour lui et les souhaits que nous formulons pour que sa vie conjugale soit heureuse et prospère. M. Daniel Arcand présenta au héros de la fête une magnifique pièce d'argenterie gravée au nom du cercle. MM. les abbés Picton et Couture, le Dr Cloutier et M. J.-B. Poitras ajoutèrent leurs félicitations. Les discours furent entremêlés de chansons. MM. Marc Meunier et Roland Couture amusèrent l'assistance par leurs chansons et récitations comiques.

Grâce à la générosité de M. J.-N. Cormier, de Winnipeg, représentant de la Cie Imperial Tobacco, les cigarettes circulaient gratuitement dans la salle. Merci à ce généreux donateur.

En somme, au dire de tous les assistants, soirée bien agréable. Quel beau groupe d'acéjistes aurions-nous, si tous ceux présents faisaient un effort pour appartenir à notre cercle et en suivre les réunions! L'invitation leur a été faite; espérons que nous les reverrons tous à notre prochaine réunion qui aura lieu le vendredi 28.

* * *

Le vendredi 14, un nombreux groupe de dames et de demoiselles se réunissaient chez M. Paul Saurette pour fêter Mlle Cécile Graveline. Une adresse lui fut lue par Mlle Angèle Manseau, exprimant les souhaits des assistantes. Un magnifique service à diner, ainsi que plusieurs autres cadeaux, lui furent présentés. Il y eut chant, musique et autres amusements, puis un succulent goûter fut servi.

* * *

Le lundi 17, à la salle municipale, M. Isidore Bouchard fut l'objet d'une autre démonstration de la part de ses nombreux amis. M. Edmond Comeault présidait cette réunion. Une adresse fut lue au héros de la fête par M. Ephège Jubinville, tandis que M. Paul Dupuis lui présentait une horloge ainsi qu'une bourse bien garnie. MM. L. Bruyère, H.-G. Andrews, Louis Graveline et autres adressèrent la parole. Un programme impromptu intéressa les assistants.

Aux jeunes époux nous réitérons nos voeux pour une longue vie de bonheur.

Visite à l'école

La première visite de notre nouveau curé à l'école du village, le jeudi 20, causa un grand plaisir aux religieuses et aux élèves. Il fut accueilli par un morceau de piano joué par Mlle Fernande Bruyère. Les élèves chantèrent ensuite un chant de bienvenue accompagné par Mlle Marie-Paule Saurette. Une adresse lui fut lue par Mlle Antoinette Lafrenière, à laquelle répondit M. le Curé en des termes élogieux pour nos religieuses et notre école.

Souhaitons que l'avenir démontrera à M. le Curé qu'il peut compter sur l'appui de notre personnel enseignant pour la formation d'une jeunesse qui répondra à ses espérances.

De passage

M. et Mme Louis Graveline, Sainte-Rose-du-Lac.

Mme Pierre Saurette, ses fils, Amédée et Edouard, et sa fille Cécile.

M. et Mme Wilfrid Leclaire, de Benson, Sask., ses fils Amédée et Joseph, et sa fille Irène.

Mme Paul Chartier et Mlle Yvonne Chartier, de Saint-Lazare.

Mlle Angélina Beaulieu, de Saint-Boniface.

M. et Mme J.-H. Cardinal, de Kenora, Ont.

M. et Mme G.-R. Brunet, de Saint-Boniface.

SOMERSET

Mlle Estelle Boyer, MM. Clément Boyer et Fred Beauchamp passaient la fin de semaine en visite chez M. et Mme P. Boyer.

* * *

Notre principal, M. Elzéar Lavoie, et nos institutrices, Mlles Berthe Girouard, Maria Boyer et Maud Shewfelt, assistaient à la convention des instituteurs et des institutrices à Brandon, les 6 et 7 octobre.

* * *

Mlles Josephine Krawczynska et Violet Moret, et Mme E. Boudeurlique se rendaient à Winnipeg la semaine dernière.

* * *

Etaient les hôtes de Mme Rocan, dimanche dernier: M. et Mme Paul Boccaert, M. et Mme L. Brisson et M. Alex. Labossière.

* * *

Mlles Lilian Girouard et Alberta Bergeron passaient quelques jours dans la capitale cette semaine.

* * *

Mme F. Dufresne revenait d'un voyage d'affaires en ville cette semaine.

* * *

Mardi dernier, le 18 octobre, quelques amies de Mlle Séraphine Lemieux fêtaient son anniversaire de naissance. De jolis cadeaux furent offerts. Le goûter fut servi par Mlles Maria Boyer et Blanche Lemieux. Etaient présentes: Mlles Séraphine Lemieux, Maria Boyer, Berthe Girouard, Josephine Krawczynska, Georgette Boyer, Anna Girouard, Lilian Girouard, Blanche Lemieux et Léda Cadoreth.

N.-D. DE LOURDES

Le 12 octobre, dans l'église Notre-Dame-de-Lourdes, M. Auguste Comte, fils de M. et Mme Jean Comte, unissait sa destinée à celle de Mlle Céline Pantel, fille de M. et Mme Privat Pantel.

Mlle Angèle Pantel était fille d'honneur, accompagnée de M. Paul Comte.

En entrant à l'église, une marche nuptiale fut jouée par la fanfare de Bruxelles. Les musiciens étaient tous cousins de la mariée.

Avant le mariage, la mariée lut un acte de consécration à la sainte Vierge. Le cantique "Mère de Dieu, bénissez-nous" fut chanté par Mme Joseph Durand, tante du marié. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le R. P. J.-M. Comte, oncle du marié

Après la messe, le R. P. A. Champagne, curé, fit le sermon de circonstance, qui fut très pratique pour tous.

Après le mariage il y eut réception et banquet dans la salle paroissiale.

Les parents qui prirent part à cette fête étaient au nombre de 85. Les RR. PP. A. Champagne, curé, J.-M. Comte, Beauregard, étaient venus rehausser par leur présence cette réception en l'honneur des nouveaux mariés, qui reçurent de riches et très utiles cadeaux.

Nos meilleurs souhaits de bonheur aux nouveaux époux.

* * *

Le 15 octobre, M. P. Cormier, de La Salle, accompagné de Mlles Gabrielle Cormier, Henriette Cormier et Georgette Cormier étaient les hôtes de M. et Mme Joseph Durand. Le dimanche après-midi ils se sont rendus à Saint-Alphonse rendre visite à M. l'abbé Lapointe, curé.

SAINT-NORBERT

Un groupe de jeunes gens de Saint-Norbert, sous les auspices du Cercle local de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, donnera une comédie intitulée "Lardemol est une fine mouche", jeudi soir, le 27 courant, dans la salle du couvent de Saint-Norbert, au profit de l'école libre de Transcona.

ONTARIO

HURONIAN

Le 15 octobre, à la demeure de M. et Mme A. Chénier, Mlles Laura et Cécile Chénier célébraient une veillée de surprise à l'occasion des noces d'argent de leurs parents. Cette soirée se passait en chant et musique; de jolis cadeaux d'argenterie furent présentés aux jubilaires.

Les personnes présentes étaient: M. et Mme A. Chénier; MM. et Mmes B. Beirnes, P. Mansfield, Jones, Shiebert, Kashabowie, Ont.; M. et Mme R. Stout, Owakonge, Ont.; M. et Mme J.-A. Asselin, Fowler, Ont.; M. et Mme P. Antoniuk, Keego, Ont.; M. et Mme W. Wuorisalo; Mlles Laura et Cécile Chénier, Delma Roy, Sioux Lookout, Ont.; Impie Neimie, Kashabowie, Ont.; Amy Sheibert, Kashabowie, Ont.; Alida Fabas, La Broquerie, Man.; Germaine et Bernadette Morier, Saint-Vital, Man.; Irène et Robertine Chénier; MM. Lawrence Sheibert, W. Harju, E. Neimi, Kashabowie, Ont.; B. Morris; V. Mawn, Port Arthur, Ont.; J. Harju, Kashabowie; J. Martynuk, Keego, Ont.; F. Dumango, Keego, Ont.; A. Koskola, W. Boyko; Adélard Chénier, Saint-Boniface, Man.; M. Montgomery, Eugène Chénier, B. Donaldson.

Rural Municipality of La Broquerie

SALE OF LANDS FOR ARREARS OF TAXES

By virtue of a warrant issued by the Reeve of the Rural Municipality of La Broquerie, in the Province of Manitoba, under his hand and the Corporate Seal of the said Municipality, to me directed, and bearing date of the tenth day of October, A.D. 1932, commanding me to levy on the several parcels of land hereinafter mentioned and described, for arrears of taxes due thereon with costs, I do hereby give notice that unless said arrears of taxes and costs are sooner paid, I will, on TUESDAY, THE TWENTY-NINTH DAY OF NOVEMBER, A.D. 1932, at the COUNCIL CHAMBER in the VILLAGE OF LA BROQUERIE, in the said Rural Municipality, at the hour of TWO O'CLOCK in the afternoon, proceed to sell by Public Auction the said lands for arrears of taxes and costs.

Description	Acres	Arrears	Costs	Total
N.W. 6-6-7	160	$107.41	$ .50	$107.91
N.W. 7-6-7	157	127.94	.50	128.44
L.S. 5-9-16, Sec. 8-6-7	[illegible]	163.54	.50	164.04
S.E. 17-6-7	160	180.79	.50	181.29
N.W. 19-6-7	160	188.11	.50	188.61
L.S. 1-7-8 and E.½ L.S. 2, Sec. 20-6-7	140	153.71	.50	154.21
L.S. 4-5, W.½, L.S. 11-14, Sec. 31-6-7	116	166.02	.50	166.52
S.E. 32-6-7	160	143.40	.50	143.90
N.W. 31-5-7	160	107.66	.50	108.16
W.½ 3-6-7	320	144.95	.50	145.45
S.W. 4-6-7	160	155.93	.50	156.43
N.W. 9-6-7	160	150.51	.50	151.01
N.E. 16-6-7	160	153.68	.50	154.18
N.E. 21-6-7	160	153.70	.50	154.20
S.W. 22-6-7	160	113.54	.50	114.04
E.½ of E.½ Sec. 27-6-7	160	299.57	.50	300.07
W.½ of E.½ of Sec. 27-6-7	160	299.57	.50	300.07
W.½ of Sec. 27-6-7, excepting thereof School Site C.T. No.	319	313.42	.50	313.92
S.E. 28-6-7	160	137.50	.50	138.00
S.W. 33-6-7	160	158.13	.50	158.63
L.S. 1-2-8, Sec. 13-6-7	120	90.05	.50	90.55
N.E.¼ and L.S. 7, Sec. 13-6-7	200	167.41	.50	167.91
L.S. 1-2-3, Sec. 25-6-7	160	193.20	.50	193.70
W.½ of N.E. 26-6-7	80	66.64	.50	67.14
E.½ of N.E. 26-6-7	80	94.11	.50	94.61
S.E. 35-6-7	160	338.64	.50	339.14
S.W. 35-6-7	160	211.34	.50	211.84
Lot on 36-6-7 described in C.T. No. 89383		49.36	.50	49.86
Lot on 36-6-7 described in C.T. No. 410102		50.79	.50	51.29
Lot on 36-6-7 described in C.T. No. 192608		72.88	.50	73.38
Lot on 36-6-7 described in C.T. No. 182129		93.28	.50	93.78
S.W. 7-6-8	160	138.54	.50	139.04
E.½ of 17-6-8	320	272.37	.50	272.87
S.E. 19-6-8	160	132.93	.50	133.43
S.W. 19-6-8	160	184.46	.50	184.96
N.W. 19-6-8	160	193.39	.50	193.89
N.W. 20-6-8	160	161.96	.50	162.46
S.W. 30-6-8	160	193.20	.50	193.70
N.E. 10-6-8	160	105.99	.50	106.49
L.S. 11-12, Sec. 15-6-8	80	108.18	.50	108.68
N.W. 16-6-8	159	117.08	.50	117.58
S.W. 21-6-8	153	129.80	.50	130.30
S.E. 22-6-8	160	91.84	.50	92.34
Pt. S.E. 1-6-8	115	120.05	.50	120.55
Lot 7, Plan 7886, Marchand		18.59	.50	19.09
Lot 17, Plan 2886, Marchand		35.42	.50	35.92
N.E. 14-6-8	160	80.82	.50	81.32
N.W. 25-6-8	160	100.95	.50	101.45
Part of Sec. 1-6-8 described in C.T. No. 456295, excepting the most easterly fifty feet in width thereof		30.03	.50	30.53
W.½ of Lot 1, Block 7, described in C.T. No. 448809		131.00	.50	131.50
Lots 1, 2, 3, Plan 2555, Sandilands		34.37	.50	34.87
Lot 3, Block 143, Plan 2555, Sandilands		23.74	.50	24.24

All of the above lands are patented and situated East of the Principal Meridian in Manitoba, and subject to the Right-of-Way of the Canadian National Railways, all Public Highways, and all Municipal Drains passing over the same.

DATED at the Village of La Broquerie, in Manitoba, this 18th day of October, A.D. 1932.

J.-N. TETREAULT,
Secretary-Treasurer of the Municipality of La Broquerie.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Livre anglaise	$3.6035
Franc français	0.0427
Belga belge	0.1510
Francs suisse	0.2098
Lire italienne	0.556
Couronne suédoise	0.1879
Couronne norvégienne	0.1845
Couronne danoise	0.1882
Mark allemand	0.2580
Couronne hollandaise	0.4369

LE MARCHE

25 OCTOBRE 1932

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$3.50—$4.25
Moyens	$2.25—$3.00
Ordinaires	$1.00—$2.00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bons et de choix	$3.00—$3.75
Moyens	$2.25—$2.75
Ordinaires	$1.25—$2.00
Génisses—	
Bonnes et de choix	$3.00—$3.75
Moyennes	$2.25—$2.75
Ordinaires	$1.50—2.00
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$4.50—$5.50
Moyens	$3.50—$ .00
Vaches—	
Bonnes	$1.75—$2.00
Moyennes	$1.25—$1.50
Ordinaires	$ .75—$1.00
Pour conserve	$ .50—$ .75
Taureaux—	
Bons	$1.15—$1.25
Ordinaires	$ .75—$1.00
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$2.25—$3.00
Ordinaires	$1.00—$2.00
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$1.50—$2.50
Ordinaires	$ .75—$1.25
Vaches laitières	$20.00—$40.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$4.00—$5.00
Ordinaires et moyens	$1.50—$3.50
Porcs—	
Bacon	$3.50
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$3.00
Très pesants	$2.50—$3.00
Légers et maigres	$3.00—$3.40
Truies No 1	$2.75—$3.00
Truies No 2	$2.50—$2.50
Inférieurs	$1.50—$2.00
Verrats	$1.00—$1.50
Agneaux—	
Bons, poids moyen	$3.00—$3.50
Ordinaires	$2.00—$2.00
Moutons—	
Bons, pesants	$1.50—$1.50
Bons, poids moyen	$1.75—$2.00
Ordinaires	$ .50—$1.00

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg approximatif — No 1	$ .19—$ .19½
Oeufs—	
(D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .26
Premiers	$ .22
Seconds	$ .14
Pommes de terre nouvelles—	
Par 100 livres	$1.00
Au détail	$1.20
Farine— Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:	
Sac de 98 livres	$2.00
2 sacs de 49 livres	$2.07½
4 sacs de 24 livres	$2.22½
Alimentation—	
Son. La tonne	$13.00
Moulée. La tonne	$14.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.35
Foin— Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg	
Mil. No 1	$13.00
Mil. No 2	$12.00

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

Pour la semaine finissant le 24 octobre 1932

GRAINS	Mardi 18 oxt.	Merc. 19 oct.	Jeudi 20 oct.	Vend. 21 oct.	Samedi 22 oct.	Lundi 24 oct.
Blé No 1 Nord	.48¼	.48½	.48¾	.49	.49¼	.49⅜
2 Nord	.46¾	.46⅞	.47	.47⅜	.48	.47⅝
3 Nord	.45¼	.45½	.45¾	.46¼	.46½	.46⅝
Avoine 2 CW	.22⅞	.23¼	.23¾	.24⅝	.25¼	.23½
3 CW	.20⅞	.20½	.20⅝	.21⅝	.22¼	.20½
Orge 3 CW	.25	.25⅛	.25⅞	.27¼	.26⅜	.26⅝
4 CW	.23⅛	.24	.24⅜	.25¾	.25¼	.25⅛
Lin 1 NW	.72⅜	.72¾	.71¼	.71⅜	.70⅛	.68⅜
2 CW	.68⅜	.68¾	.67¼	.67⅜	.66⅛	.64⅜
Seigle 2 CW	.29⅝	.29⅞	.30	.30⅜	.30⅜	.29⅝
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	.48¼	.48½	.48¾	.49	.49¼	.49⅜
Acoine 2 CW	.22⅞	.23¼	.23¾	.23	.24¼	.22
Orge 3 CW	.25	.25⅛	.25⅞	.27¼	.26⅜	.25⅞
Lin 1 NW	.72⅜	.72¾	.71⅜	.71⅜	.70⅛	.68⅜
Seigle 2 CW	.29⅝	.29⅞	.30	.30⅜	.30⅜	.29⅝
Options						
Blé Octobre	.48¼	.48½	.48¾	.49	.49¼	.49⅜
Décembre	.50	.50	.50	.50	.50	.50
Mai	.54¼	.54⅝	.54½	.54½	.54½	.54½
Avoine Octobre	.22⅞	.23¼	.23¾	.24⅝	.25¼	.23½
Décembre	.21⅞	.22⅝	.22⅞	.23	.23½	.21½
Mai	.25¼	.25½	.25⅝	.25¾	.25⅜	.23⅞
Orge Octobre	.25	.25⅛	.25⅞	.27¼	.26⅜	.26⅝
Décembre	.25⅜	.25¾	.26⅜	.27⅝	.27⅜	.26⅞
Mai	.28⅜	.29	.29⅜	.30⅜	.30	.29⅜
Lin Octobre	.72⅜	.72¾	.71⅜	.71⅜	.70⅛	.68⅜
Décembre	.74½	.74⅜	.73¼	.73	.72	.70⅛
Mai	.80	.79⅞	.78⅜	[illegible]	[illegible]	.75
Seigle Octobre	.29⅝	.29⅞	.30	.30⅜	.30⅜	.29⅝
Décembre	.31	.31½	.31½	.31⅜	.31½	.30⅞
Mai	.35⅜	.35½	.35½	[illegible]	.35⅜	.34

Feuilleton de la "Liberté" — No 1

Chez les Sauvages de la Colombie Britannique

Souvenirs d'un Missionnaire

Par le Père A.-G. MORICE, O.M.I.

(Suite)

Nous étions alors campés sur une petite plaine dépourvue d'arbres. Nous dûmes donc, pour nous protéger un peu contre les ardeurs du soleil, former avec de petits sapins arrachés à la forêt voisine comme une haie en forme de fer à cheval qui nous servit d'église. Au fond, nous dressâmes un autel rustique, sur lequel chaque matin la divine Victime voulut bien descendre et nous bénir.

Inutile de faire remarquer que les exercices ne furent pas suivis comme au lac Louzkeuz. Comme le saumon était rare cette année, les sauvages ne pouvaient le prendre que pendant la nuit, et, pendant le jour, ils étaient plus disposés à se reposer qu'à venir aux instructions.

Je pensais qu'une fois la retraite terminée, j'irais visiter deux autres bandes d'Indiens, ceux-là même auxquels la vie nomade et la nature de leur habitat ont valu le nom de Tchilcotines des Rochers. Ils étaient alors campés au pied de hautes montagnes couvertes de neiges perpétuelles, dont j'avais entrevu les blancs sommets en revenant du lac Louzkeuz. Mais lorsque je voulus mettre mon projet à exécution, je ne pus trouver ni guide ni interprète.

Ces sauvages, me disait-on, étaient très loin, éparpillés de tous côtés dans la forêt; le sentier qui conduisait à leur pays était affreux, ou plutôt il n'y avait point de sentier; je serais très malheureux chez eux, car ils sont mauvais et je ne pourrais me faire à leur régime alimentaire, vu qu'ils ne vivent que de chasse, de racines et de graines, ou fruits sauvages, etc.

Voyant que, malgré ces noirs pronostics, je persistais dans ma résolution, on finit par m'assurer que personne ne connaissait le chemin, ce que naturellement je ne pus croire une minute.

Enfin on me fit observer que l'automne prochain, aux premières neiges, ils reviendraient tous dans la vallée de la Tchilcotine, et qu'alors je pourrais facilement les voir et les évangéliser. Cette dernière remarque me porta à ne pas insister davantage, et, comme je ne pouvais plus rien faire parmi eux, leur pêche n'étant pas finie et devant être immédiatement suivie de leur chasse d'automne, je me décidai à retourner au lac William.

Dans cette tournée, je n'avais pu voir que trois camps, ou villages, bien qu'il m'eût fallu faire presque 600 milles.

J'ai mentionné le saumon. L'industrie à laquelle il donne lieu et son importance économique à l'ouest des montagnes Rocheuses demandent quelques détails avant de continuer le récit de mes travaux chez les Tchilcotines.

Ce poisson, véritable providence de l'enfant des bois, était alors pour lui ce que le blé est pour l'Européen, le riz pour le Chinois, la banane pour l'Ougandais, le manioc pour le Congolais, le maïs pour l'Iroquois des jours d'antan et le veau marin pour l'Esquimau. Que le saumon vienne en nombre, c'est l'abondance dans le camp et la joie au foyer domestique; qu'il manque un seul été, c'est la famine et la désolation. Le silence règne au village, la mélancolie gagne les cœurs.

Nous n'avons à nous occuper ici que du saumon rouge *(Salmo quinnat)*, celui qui sert de pain quotidien au sauvage. Pour le prendre, les Indiens ont recours à une foule d'expédients, tous plus ingénieux les uns que les autres. Négligeant les différents pièges usités au nord du pays tchilcotine, chez les Porteurs dont nous avons déjà entrevu les postes avancés au cours de notre dernier chapitre, nous ne mentionnerons pour le moment que les deux méthodes suivies par les Tchilcotines.

La première, de beaucoup la plus difficile, la plus dangereuse et la moins rémunératrice, consiste à darder le poisson à l'aide d'un double harpon à pointes, ou barbes, en corne de mouflon et emmanché d'une très longue hampe.

Pour être couronné de succès, cet exercice demande l'œil exercé de l'Indien, qui voit dans l'eau, même trouble, comme nous voyons dans l'air, non moins qu'une agilité peu commune.

La seconde méthode requiert l'usage de puises, grands filets en forme de poche à fond pointu attachés au bout fourchu d'un long manche. Ainsi préparée, la puise est maintenue dans l'eau jusqu'à ce que le pêcheur sente, ou s'aperçoive autrement, que quelque poisson s'y est laissé prendre, alors que l'instrument est dextrement ramené à soi et le saumon capturé.

Cet exercice ne demande pas l'habileté du premier, mais quelle patience il suppose! Il faut vraiment la perspective de la faim pour s'y adonner volontairement, d'autant plus qu'il n'est guère praticable que longtemps après le coucher du soleil.

Pour conserver le fruit de leur persévérance, Tchilcotines et Porteurs suivent la méthode des Kamtchadales. Après avoir ouvert le poisson, ils en retirent l'épine dorsale et les arêtes avec la chaire adhérente, et l'exposent à la chaleur et la fumée, suspendu en longues brochées sous un hangar ouvert à tous les vents. Le saumon se trouve ainsi desséché de manière à se conserver des années entières.

Avec les têtes, les Indiens se procurent, en les faisant bouillir, une huile dont ils sont aussi friands qu'elle est repoussante pour un palais civilisé. En fait de matière alimentaire, c'est tout simplement une abomination, qu'il suffit de sentir, même à distance, pour perdre tout appétit.

Le saumon sec lui-même est très loin d'être agréable au goût. Je ne pus jamais m'y habituer, et je crois qu'un aborigène peut seul en faire son pain quotidien.

* * *

L'hiver qui suivit la pose des fondations de l'église d'Anarhèm par le bon P. Blanchet me revit au milieu de mes ouailles peu religieuses. Cette fois, je fis parmi eux un séjour de deux mois, et l'utilisai non seulement à des travaux manuels, mais encore et surtout à l'étude de leur langue et de leur caractère.

Notre église était loin d'être une cathédrale; et pourtant pour un novice, comme je l'étais alors, dans ce genre de construction, il était assez difficile d'élever un édifice comme le nôtre. Bâtie en troncs d'arbres équarris sur deux côtés, cette église devait avoir 30 pieds sur 20, avec un sanctuaire en proportion.

Chaque matin, j'avais à parcourir les loges du village en formation pour exciter l'ardeur, généralement assez peu apparente, de mes gens. Une fois au chantier, tous, il faut pourtant l'avouer, travaillaient de leur mieux — bien que, pourquoi le cacher? ce mieux était souvent assez peu de chose.

Tout alla assez bien tant que nous n'eûmes à nous occuper que des grosses pièces des murs. Mais quand il s'agit de poser la toiture, personne ne sut comment disposer les bardeaux. Ce ne fut certes pas les avis qui manquèrent; chacun donnait le sien gratis, mais tous ces avis étaient plus impraticables les uns que les autres. C'était une vraie Babel.

Enfin un petit vieux, décoré du nom de *Noulhteré*, ou Carcajou, qui croyait en savoir plus que les autres parce qu'il avait visité quelques blancs à l'est du Fraser, se leva et, s'adressant à l'assemblée, il dit:

— Franchement mes frères n'ont pas plus d'esprit que mon petit doigt. Il va sans dire que pour couvrir un toit avec des bardeaux, il faut commencer par le faîte.

Puis, comme pour prévenir les compliments dus à sa trouvaille, il ajouta:

— Voyez-vous, moi j'ai voyagé.

— C'est vrai, c'est vrai, le Carcajou a raison, firent plusieurs voix en chœur.

— Pas si pressés, leur dis-je malgré ma propre ignorance. En commençant par le faîte, comment mettrez-vous les bardeaux les uns au-dessus des autres?

Le Carcajou essaya bien de me donner une leçon de charpenterie. Il s'aperçut vite de l'absurdité de sa proposition, et, devant l'hilarité générale, il finit par s'esquiver.

Malgré notre inexpérience, nous parvînmes, avec le temps et à force de tâtonner, à monter un toit presque passable.

Le gros de l'église achevé, la mission commença, et chacun fit, comme d'habitude, l'accusation publique de ses fautes. Bien que les sauvages tinssent beaucoup à cet exercice, il ne m'en fournit pas moins l'occasion d'apprécier l'humeur de certaines de mes ouailles.

Chaque couple venait s'agenouiller devant le prêtre et confesser ses fautes publiques, afin de recevoir les conseils les plus appropriés à sa situation et prendre de bonnes résolutions pour l'avenir.

Un jeune homme, fortement membré sans être un colosse au point de vue de la stature, venait de faire son accusation et paraissait contrit, quand sa femme mit à son propre compte quelques peccadilles, dont elle eut soin de rejeter toute la faute sur son conjoint.

— Il n'a point soin de moi, disait-elle; il ne m'écoute jamais, bref je ne suis rien pour lui; il traite bien mieux les autres femmes que moi.

Elle allait continuer sur ce ton, lorsque *'Kèn-tcen*, son mari, qui était resté à genoux auprès d'elle, se leva soudain comme mû par un ressort:

— Vilaine garce, cria-t-il hors de lui-même, c'est donc ainsi que tu me récompenses pour le bien que je t'ai fait!

Et des pieds et des mains, en présence du prêtre et des sauvages réunis, il administra à sa moitié une raclée comme peu de femmes en ont jamais reçu. Ses yeux lançaient des éclairs, et sa colère était telle qu'il ne put bientôt articuler aucune parole. Il fallut deux ou trois hommes pour en avoir raison.

(A suivre)

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINTE-AGATHE

Chronique scolaire rédigée par les élèves du grade XI

La rentrée des classes

Depuis plus d'un mois et demi déjà, la gent écolière est à l'oeuvre. Le couvent a ouvert ses portes toutes grandes et un joyeux essaim de 153 enfants l'ont envahi.

Tous ont pris leur courage à deux mains et se sont mis au travail avec ardeur.

Souhaitons-leur, à ces écoliers, qu'ils persévèrent dans leurs bonnes résolutions et que le succès couronne leurs efforts.

Qu'ils acceptent ces voeux que nous formons pour eux au début de cette année scolaire.

"AUGUSTINE."

La visite des missionnaires

Le 6 septembre dernier, dans le courant de l'après-midi, nous arrive par téléphone cette nouvelle: "Vous aurez maintenant la visite des missionnaires de la Chine."

Tous les élèves laissent leurs travaux, sortent avec plaisir se placer devant le couvent pour attendre ces apôtres. Les missionnaires enfin arrivent, accompagnés de S. E. Mgr A. Béliveau, de Mgr W. Jubinville, de M. le curé E.-B. Rocan et de plusieurs autres prêtres. Mgr Lapierre nous parle de la Chine, de ses habitants, de leurs manières et leurs habitudes. Peu parmi nous seraient prêts à partir pour la Chine.

Monseigneur ensuite montre le courage que les missionnaires ont d'aller si loin, parmi un si grand nombre de païens. Il nous demande des prières et nous dit d'être des apôtres. Il ne faut pas se contenter d'accomplir de son mieux ses devoirs de religion, mais s'efforcer d'entraîner dans la même voie les infidèles; tout cela peut être fait par la prière.

Les missionnaires, avant de nous quitter, nous donnent leur bénédiction.

"ALINE."

L'"Oiseau Bleu"

Au mois de juin dernier, à la distribution des prix, plusieurs élèves reçurent un abonnement à l'"Oiseau Bleu". Cet "oiseau" venait le 15 septembre, pour la première fois, réjouir le coeur des enfants. Avec quelle joie une trentaine de nouveaux abonnés montraient à leurs dévouées maîtresses le premier numéro de leur intéressante revue.

Les élèves se sont empressés de lire "Pour rire", "Nos chansons populaires" et le "Questionnaire de la Jeunesse". Le nouveau feuilleton, "L'esclave des Agniers" ne manque pas d'intérêt. Et que dire des pages de l'Avant-Garde? Qui aurait cru que la grande méconnue était l'école?

C'est un vrai plaisir de lire l'"Oiseau Bleu", revue idéale pour la jeunesse canadienne.

"MADELEINE."

Visite de M. l'Inspecteur

Le 27 septembre au matin, M. l'inspecteur A.-A. Herriott arrivait pour visiter notre école. La joie rayonnait dans les figures de tous les petits étudiants.

M. l'inspecteur passa la journée à interroger les élèves, et parut très satisfait du travail accompli et de la bonne volonté de tous.

"IRENE."

Collation des diplômes

Le dimanche 2 octobre, les enfants se rendaient à l'église plus joyeux qu'à l'ordinaire parce qu'ils devaient ce jour-là recevoir leurs prix et diplômes français.

Après la messe, M. Donatien Frémont, directeur de notre journal la Liberté, adresse aux parents des conseils pratiques sur l'éducation.

Ensuite vint la distribution des prix et des diplômes: deux prix spéciaux, huit prix paroissiaux et 36 diplômes.

Mlle Bibiane Lemoine est la gagnante de $10, premier prix de pédagogie donné aux élèves canadiennes-françaises de l'école normale.

"ANNETTE."

Lecture des notes

Comme d'habitude, le premier mardi d'octobre, M. le curé E.-B. Rocan vint présider la première lecture des notes de l'année scolaire. Les élèves dont les noms suivent ont obtenu les premières places pour le mois de septembre:

Grade XI: Augustine Beaumont, Annette Lemoine.

Grade X: Jeannine Rochon, Raymond Berthelette.

Grade IX: Noëlia Dorge, Edward Yedernich.

Grade VIII: Simone Lemoine, Annette Authier.

Grade VII: Hélène Royal, Noël Graton.

Grade VI: Laurette Alarie, Irène Beaudouin.

Grade V: Adèle Brémaud, Léa Joyal.

Grade IV: Pauline Pilon, Isabelle Rzonca.

Grade III: Aurise Péloquin, Antoine Dorge.

Grade II: Rachel Lemoine, Lucien Dorge.

Grade I: Thérèse Gauthier, Eva Lambert.

"MARIE-JOSEPHE."

Retraite

Le 7 octobre au matin, commençaient, en cette paroisse, les pieux exercices d'une retraite, prêchée par le R. P. L. Lapiante, C.SS.R., pour les enfants de nos écoles. Elle se terminait le 10, par une communion générale et une consécration au Sacré-Coeur de Jésus.

Espérons que ces jeunes retraitants sauront correspondre aux nombreuses grâces reçues durant ces trois jours, et persévéreront dans leurs bonnes résolutions.

"AUGUSTINE."

* * *

La famille Pierre Gauthier remercie bien profondément toutes les personnes qui, à l'occasion de son grand deuil récent, ont daigné lui témoigner de la sympathie, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles.

Une preuve décisive

Un brave paysan montrait avec orgueil une lettre de son fils.

— Ah! quelle jolie écriture, et pas une seule faute!

— Qu'en savez-vous, puisque vous ne connaissez pas l'orthographe?

— Oh! c'est bien simple. Tous les mots qu'il emploie, je les écris autrement que lui.

UN PEU DE BOTANIQUE

Plantes dont les feuilles ne rougissent pas

Avant de se séparer des branches et des troncs qui les avaient produites, les feuilles prennent une livrée d'agonie, un habit de deuil. Elles se colorent en rouge chez beaucoup de plantes dans nos climats. Plusieurs végétaux cependant donnent à leur feuillage la couleur jaune, ou des couleurs apparentées au jaune. De ce fait nos bois s'ornent en septembre et octobre d'un coloris que nous aimons contempler. Quel spectacle grandiose que ce mélange de vert, de rouge et de jaune dans nos bocages et nos forêts au temps de l'automne.

Aujourd'hui nous dressons une liste très incomplète des arbres, arbustes et herbes dont les feuilles prennent des teintes voisines du jaune.

Peupliers (Poplars, Aspens)

Les Peupliers se groupent en plusieurs espèces; ils occupent une place importante dans la flore des Prairies.

Les Peupliers Trembles (American Aspens) constituent la majeure partie de nos bosquets naturels. Le Peuplier de la Caroline (Cotton-wood) et le Peuplier baumier (Balsam Poplar) abondent aussi et prospèrent dans nos bois. Ils servent en maints endroits d'essences ornementales.

Avant de tomber, le feuillage de ces divers Peupliers se colore en jaune clair. En général les diverses parties de chaque feuille se teintent uniformément. Souvent cependant un froid subit surprend ces feuilles retardataires; et elles se détachent des branches, quand elles sont encore vert pâle.

Saules (Willows)

Avez-vous visité ces jours-ci les bords des ruisseaux et des rivières; avez-vous traversé des mouillères de la Prairie? Vous auriez pu constater que les feuilles des Saules prennent une coloration jaunâtre moins claire que les Peupliers. Sur la même branche on remarque des feuilles franchement vertes, et d'autres entièrement jaunies. A côté de branches dénudées, d'autres portent encore toutes leurs feuilles. Certains saules semblent abandonner, comme à regret, leurs feuilles. D'ailleurs une saulaie renferme souvent plusieurs espèces de cette même famille.

Bouleaux (Birch)

Les Bouleaux ne se parent pas de couleurs vives avant de se dépouiller de leurs feuilles. Celles-ci se colorent en jaune terne en gardant des points blancs ou grisâtres.

Les chênes

Les Chênes à gros fruits (Bur Oak) constituent en plusieurs endroits la majeure partie des individus végétaux de nos bosquets naturels. J'espère que vous les avez observés durant le mois de septembre. Quelle coloration leurs feuilles ont-elles prise? Les petits pieds couvrent souvent leur feuillage de rouge, de carmin, il est vrai, mais les grands individus prennent des teintes brun grisâtre assez difficiles à noter. Un bosquet de chênes serrés apparaît couvert d'un manteau de cuir tanné vieilli et un peu poudreux. On sait que les chênes, par leur écorce, fournissent abondamment le tannin, avec lequel nos ancêtres préparaient simplement les cuirs, dont ils se servaient pour fabriquer les attelages et leurs chaussures. Serait-ce le tannin qui donne aux feuilles de Chênes leurs couleurs caractéristiques?

Aux branches de deux arbres dépouillés de leurs feuilles pendent des fruits. Recueillez donc, sans tarder, ces samares du Négundo, et du Frêne d'Amérique, étudiez-les de votre mieux. Nous vous en reparlerons plus tard.

AU SACRE-COEUR

Fête du Christ-Roi

C'est dimanche prochain la Fête du Christ-Roi. Cete fête, instituée dans l'Eglise par S. S. Pie XI, occupe désormais une position prépondérante dans le calendrier liturgique. Elle se place au tout premier rang parmi les fêtes les plus solennelles en l'honneur de Notre-Seigneur réclamant, pour ainsi dire, la part du lion qui lui revient entre toutes, car elle proclame les droits et les privilèges de sa royauté suprême sur les âmes.

Amis du Sacré-Coeur, que feronsnous cette année pour célébrer dignement l'éternel triomphe du Christ-Roi? Ah! si nous ajoutions respectueusement au lustre de sa couronne royale le modeste joyau d'une bonne communion, comme ça Lui ferait plaisir! Je me permets de vous faire cette suggestion en toute simplicité, à vous de réaliser ce geste de foi!

Partie de cartes

La Chorale du Sacré-Coeur, cette organisation si féconde en oeuvres et en succès dans la vie paroissiale, vient d'ajouter un nouveau fleuron à sa couronne de mérites. Malgré une averse quasi diluvienne, elle a réussi à réunir assez d'amis et d'admirateurs pour placer la cinquième partie de cartes de notre série au rang de ses plus fortunées devancières. Vraiment, il faut que notre Chorale exerce un magnétisme peu ordinaire sur le sentiment populaire pour obtenir un si beau résultat dans des conditions aussi adverses. Nous l'en félicitons chaleureusement. Par ailleurs, le courage, la bonne volonté des amateurs nombreux qui ont bravé la pluie et la boue pour venir encourager notre Chorale et assurer le succès de cette soirée de charité méritent une mention honorable. Une organisation qui repose sur le roc solide d'un tel dévouement n'a pas à craindre la faillite dans ses entreprises. Merci sincère à tous ces valeureux clients!

Le programme musical de cette soirée l'a emporté d'emblée sur les triomphes marquants du passé. C'était à prévoir, puisqu'on avait désigné cette soirée comme la "Fête de l'harmonie". Notre attente a été dépassée. N'ayant pas la compétence suffisante pour donner une juste appréciation sur le merveilleux de la maîtrise d'un artiste, je m'incline respectueusement devant l'opinion des connaisseurs qui ont placé M. Emilien Couture au nombre des maîtres en Israël. Sous son doigté doux et souple à la fois, il m'a semblé que son violon avait une âme où tous les sentiments les plus nobles se donnaient rendez-vous. Même avec un archet cassé, il nous enlève d'admiration. La pièce de résistance des morceaux exécutés fut sans contredit un extrait de la "Scène de Ballet", de Blériot. Nos félicitations et nos remerciements empressés à M. E. Couture. Mme Louise Thibault l'accompagnait au piano.

Faisant suite au programme, il nous tarde de vous présenter Mlle Alexandrine Savoie, une jeune artiste bien connue et toujours appréciée dans le monde canadien-français de Winnipeg et de Saint-Boniface. Sa réputation n'est plus à faire, elle est proverbiale! Elle nous a chanté avec âme la douce romance intitulée "Si tu le voulais". Mme G. Laflèche l'accompagnait au piano. Un merci sincère!

Les heureux gagnants des prix furent:

Whist: Prix des dames, Mlle Florence Dumontier et Mlle J.-N. Jolivet (ex aequo: 146); consolation, Mme E. Belair, 110. Prix des hommes, M. J. Sedar, 151; consolation, M. Louis, 110.

Bridge: Prix des dames, Mme Georges Laflèche, 1,575; consolation, Mme Philippe Guertin, 434. Prix des hommes, M. A. Chouinard, 1,279; consolation, M. C. Sainte-Marie, 316.

La sixième partie de la série s'annonce de bon augure. Ce sont nos jeunes gens du Sacré-Coeur qui en ont signé l'affiche. Nos jeunes ont de l'audace, du brio, et, ce qui est encore mieux, du savoir-faire. Si vous en doutez, venez les voir à l'oeuvre, dimanche prochain. Ils vous préparent une soirée-surprise.

A.C.J.C.

La dépression n'affecte pas les acéjistes du Cercle Sacré-Coeur... Ils se réunissent régulièrement les premier et troisième vendredis de chaque mois. Le comité semble déterminé à faire bonne besogne cette année, et avec le concours de tous les membres et l'aide assurée du Père aumônier, le Cercle ne peut que continuer sa marche fructueuse vers la belle devise acéjiste, "Esto Vir".

Le camarade Gérard Léveillé a été élu membre du Comité Régional pour compléter le nombre des membres au comité, vu le départ de son secrétaire, Brunelle Léveillé. Le Cercle Sacré-Coeur est reconnaissant au Comité regional pour l'honneur qu'il lui fait en élisant un de ses membres.

Nous avons perdu notre ami Brunelle, un membre fondateur du cercle et pour plusieurs années le président actif. Son absence se fera sentir dans plusieurs organisations paroissiales et au Comité régional; mais nous, acéjistes, nous nous consolons en voyant un de notre cercle monter dans la grande et nombreuse famille acéjiste pour occuper un poste de confiance au Comité central...

Tous les membres du cercle s'unissent au chroniqueur pour lui souhaiter plein succès dans sa nouvelle position et pour souligner au Comité central qu'ils sont certains qu'il ne regrettera jamais d'avoir appelé près de lui un jeune de l'Ouest, un membre du Cercle Sacré-Coeur.

UN ACEJISTE.

Tennis et quilles

Samedi dernier, au numéro 901, Boyd Building, le club de tennis de la paroisse clôturait les activités de l'année par un bridge. L'assistance nombreuse jouit beaucoup de cette soirée récréative qui marquait la fin du tennis et l'ouverture de la saison de quilles. Il y eut en plus du bridge et du lunch le rapport annuel du club de tennis, discours et présentation des coupes aux champions de 1932: Mlle Yvette Sala et M. Hervé Sala. Mlle Blanche Vien, Mme A. Royal, MM. M. Keays et J. Poitras se divisèrent les prix du bridge.

Position des équipes

Equipe—	G.	P.	Moy.
Belair	8	4	741
Bédard	8	4	720
Léveillé	6	6	743
Delorme	6	6	731
L'Heureux	6	6	712
Poitras	5	7	728
Baudry	5	7	712
Sala	4	8	753

Records d'équipes — Haute partie avec handicap: Equipe Sala, 951. Trois hautes parties avec handicap: équipe Sala, 2548. Plus de 200: équipe Belair, 14.

Records individuels pour demoiselles — Haute partie: J. Vien, 265. Hautes trois parties: J. Vien, 602. Plus de 200: J. Vien, 3.

Records individuels pour messieurs — Haute partie: G. Bédard, 338. Hautes trois parties: G. Bédard, 747. Plus de 200: D. Belair, 8.

WINNIPEG

L'inauguration du Collège Saint-Paul

L'inauguration de la nouvelle construction du Collège Saint-Paul, dimanche après-midi, a fourni aux autorités de la province l'occasion de mettre en valeur le rôle très honorable tenu par les catholiques dans l'oeuvre de l'éducation.

S. E. Mgr Sinnott a fait brièvement l'histoire du Collège et exprimé le voeu que cet effort généreux aide à réveiller l'optimisme et l'enthousiasme en train de disparaître.

Le lieutenant-gouverneur McGregor a félicité l'archevêque de Winnipeg du succès de l'entreprise et a rendu hommage à la générosité de M. Patrick Shea.

L'archevêque Matheson, chancelier de l'Université, a rappelé sa longue amitié avec les archevêques catholiques, ainsi qu'avec Mgr Cherrier, et le bel esprit de coopération qui a toujours existé entre les deux églises.

M. le juge en chef Prendergast a souligné notre grand besoin de chefs et le rôle qu'est appelé à jouer le Collège Saint-Paul dans ce sens.

Le premier ministre Bracken a rappelé que la première école de la province avait été ouverte par Mgr Provencher à Saint-Boniface et a remercié les autorités religieuses catholiques d'assumer une si large part du fardeau de l'éducation dans la province.

Le maire Webb, au nom de la ville, a loué le courage et la confiance en l'avenir que représente la fondation du Collège à une telle époque et a offert Mgr Sinnott en exemple aux citoyens de Winnipeg.

Mme Shea a dévoilé une plaque de bronze à la mémoire de son fils Paul Shea, mort en 1917, à l'âge de 21 ans, dont le nouveau bâtiment, dû à la générosité des parents, porte le nom.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Mme C. Minvielle, Pembina Highway, Fort Garry, recevait à un bridge le 19 octobre, sous les auspices de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises. L'organisatrice de cette partie de cartes était Mme William Hamilton, aidée de Mmes J.-J. Daoust et Georges Laflèche.

Mme Hénédine Laberge, présidente de la Fédération, recevait avec Mme Minvielle.

Ont gagné les prix: M. le juge L.-P. Roy, Mme Horace Morier, M. Roméo Hince, Mme J. Rodrigue.

Nos vifs remerciements à Mme Minvielle qui a bien voulu mettre gracieusement sa résidence à la disposition de la Fédération pour cette soirée de bridge si bien réussie.

A l'Alliance Française

C'est vendredi prochain, 28 octobre, que l'Alliance Française du Manitoba inaugurera ses soirées de la saison. Son président, M. le professeur W.-F. Osborne, qui a fait, au cours de l'été, un long voyage en Chine et au Japon, parlera de ce dernier pays. Sa causerie, intitulée "Choses vues au Japon", ne manquera pas d'intéresser les habitués de ces soirées. Toutes les personnes de langue française sont cordialement invitées. L'entrée est gratuite. Salle C, édifice Broadway, Université du Manitoba, à 8 h. 30.

PETITES NOTES

Le 18 octobre, en l'église Saint-Clément de Viauville (Montréal), fut célébré le mariage de Mlle Julienne Olivier, fille de M. Félix Olivier, décédé, et de Mme Olivier, autrefois de Winnipeg, avec M. Lionel Richer, fils de M. et Mme William Richer, décédés. La mariée était accompagnée de son frère, M. Paul Olivier; des roses talisman composaient son bouquet. M. Paul-Emile Richer était le témoin de son frère. M. et Mme Richer sont partis pour un voyage aux Bermudes.

• • •

Mme A. Chabot est partie vendredi pour Québec, où elle assistera au mariage de sa fille aînée, Evelyne, avec M. J.-E. Morier, de Montréal.

• • •

Mme G. Lavergne et sa fille, Irène, 777, avenue Dudley, partent aujourd'hui pour un voyage prolongé à Détroit, où elles seront les hôtes de M. Fred Villeneuve. Mme Lavergne visitera aussi sa fille, Mme Wood, à Chicago.

Le bonheur, c'est de mettre son coeur du côté de son devoir.—Octave Feuillet.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

A LOUER — Maison de quatre pièces et salle de bain, située au No 505, rue Saint-Jean-Baptiste. Vacante. S'adresser à 537, rue Saint-Jean-Baptiste. Tél. 201 250.